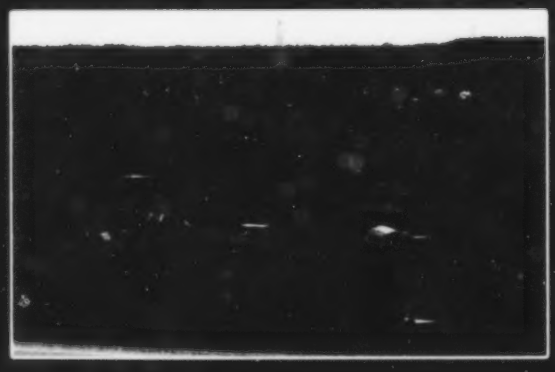

Ontario
Smart Growth

Shape the Future

Eastern Ontario Smart Growth Panel

Discussion Paper

Summer 2003

Shape the Future

Eastern Ontario Smart Growth Panel

Discussion Paper

Summer 2003

This discussion paper contains draft recommendations for managing and promoting future growth in eastern Ontario. The eastern Ontario Smart Growth panel is seeking public input before presenting its final advice to the Ontario Government.

Contents

Smart Growth panel seeks public input on the future of eastern Ontario 1

Meet the eastern panel 2

A vision for 2035 3

Everyone has an interest in Smart Growth 3

How the panel arrived at its advice 4

Principles for eastern Ontario 4

Smart Growth eastern zone 6

The panel wants to hear from you 8

Panel's draft recommendations 8

1. Promoting our communities' unique assets and quality of life 9

2. Enhancing environmental stewardship 11

3. Building economic opportunity and prosperity 14

Learn more and share your views 20

List of municipalities in Smart Growth eastern zone 21

Cover photos by Rick Chard

103-06913/

Smart Growth panel seeks public input on the future of eastern Ontario

Maintaining a high quality of life and a choice of rural or urban lifestyles are two of the many reasons for wanting to live and raise a family in eastern Ontario. However, in spite of its many strengths, growth in this zone has not been balanced. While some urban areas have expanded rapidly, many other communities have been static and some have even experienced a decline. The challenge is to build on eastern Ontario's strengths and position it well economically for the new century. The question is how?

The Ontario government believes that the response to this challenge must come from the people who live in eastern Ontario. On August 16, 2002, the government appointed a Smart Growth panel, one of five, for this zone – a group of leaders from the municipal sector, business, agriculture, environmental and post-secondary education communities – to develop recommendations for bringing growth and prosperity to eastern Ontario.

After ten months of meeting and building consensus, members of the eastern Ontario Smart Growth panel have reached a significant point in their mandate. They have developed draft recommendations that both outline a vision for 2035 and principles so that the Province and its partners can act on now to prepare the region for future growth.

When the eastern panel was established, the Minister of Municipal Affairs and Housing challenged panel members to think creatively and to come up with a bold new strategy to guide eastern Ontario's growth over the next 30 years. The government asked the panel to focus on the region's economic readiness for future growth and its capacity to sustain a high quality of life.

The eastern panel is currently holding public consultations about its draft recommendations detailed in this discussion paper. The public can participate by providing written feedback in response to this discussion paper. (See page 20 for details on submitting comments.) The panel's final recommendations are expected later this summer.

Eastern Ontario Smart Growth Zone

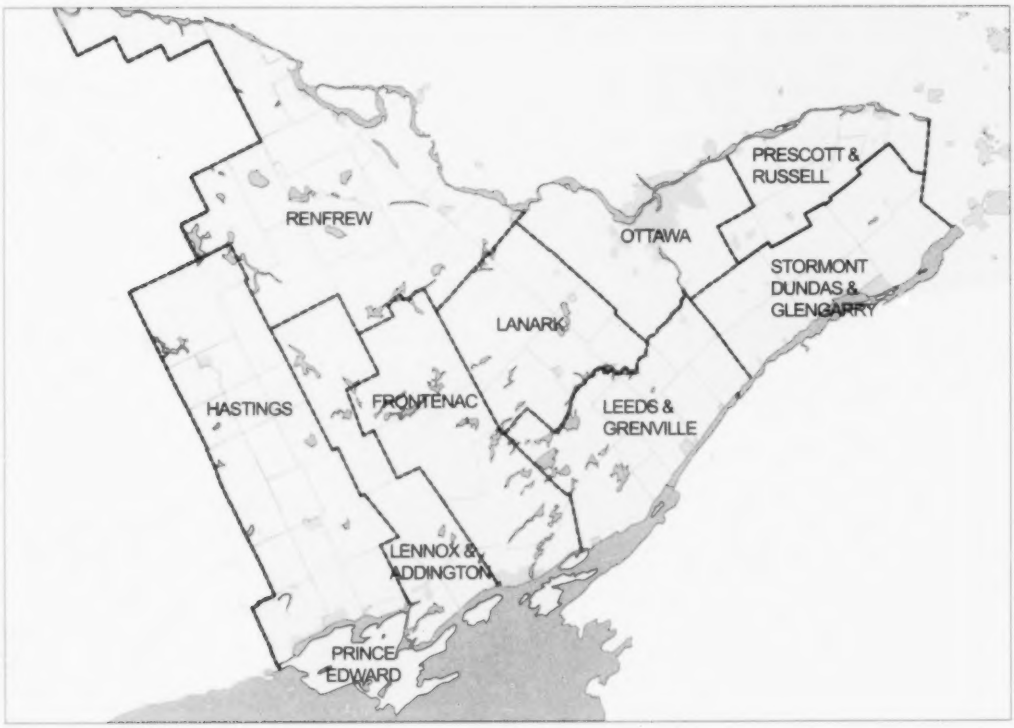

103-06913/

Smart Growth panel seeks public input on the future of eastern Ontario

Maintaining a high quality of life and a choice of rural or urban lifestyles are two of the many reasons for wanting to live and raise a family in eastern Ontario. However, in spite of its many strengths, growth in this zone has not been balanced. While some urban areas have expanded rapidly, many other communities have been static and some have even experienced a decline. The challenge is to build on eastern Ontario's strengths and position it well economically for the new century. The question is how?

The Ontario government believes that the response to this challenge must come from the people who live in eastern Ontario. On August 16, 2002, the government appointed a Smart Growth panel, one of five, for this zone – a group of leaders from the municipal sector, business, agriculture, environmental and post-secondary education communities – to develop recommendations for bringing growth and prosperity to eastern Ontario.

After ten months of meeting and building consensus, members of the eastern Ontario Smart Growth panel have reached a significant point in their mandate. They have developed draft recommendations that both outline a vision for 2035 and principles so that the Province and its partners can act on now to prepare the region for future growth.

When the eastern panel was established, the Minister of Municipal Affairs and Housing challenged panel members to think creatively and to come up with a bold new strategy to guide eastern Ontario's growth over the next 30 years. The government asked the panel to focus on the region's economic readiness for future growth and its capacity to sustain a high quality of life.

The eastern panel is currently holding public consultations about its draft recommendations detailed in this discussion paper. The public can participate by providing written feedback in response to this discussion paper. (See page 20 for details on submitting comments.) The panel's final recommendations are expected later this summer.

Eastern Ontario Smart Growth Zone

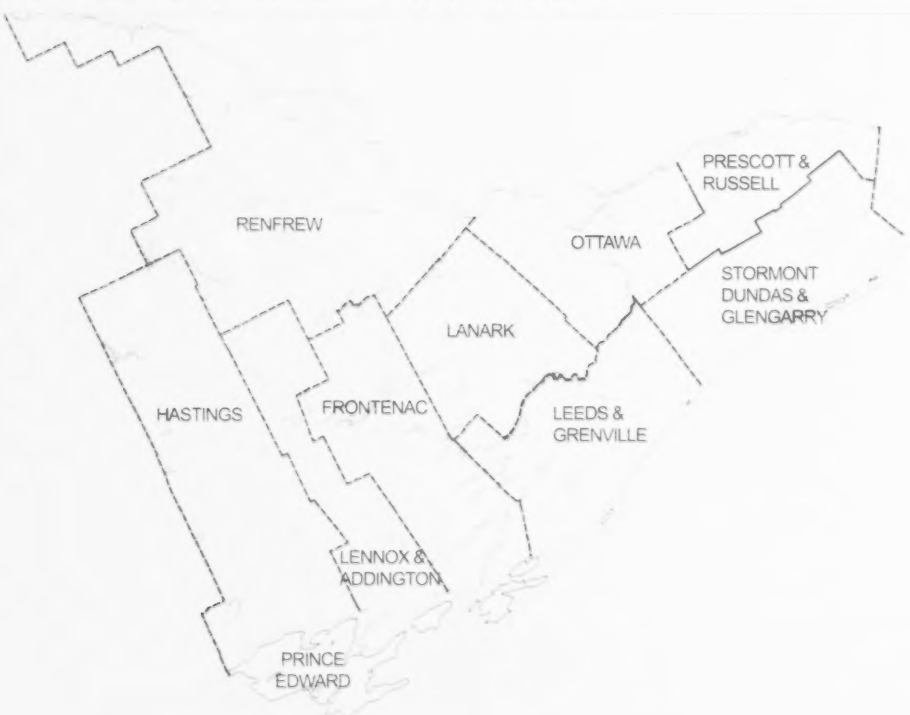

Meet the eastern panel

The eastern panel is made up of a diverse group of individuals with expertise in the municipal sector, business, agriculture, post-secondary education and the environment. Although members represent the area's various perspectives, they work in the interest of the zone as a whole.

Courtesy of Smart Growth Secretariat

Jim Nubel (shown here with other panel members) is leading the eastern Ontario Smart Growth panel. From left to right: (front row) Michel Lalonde, Larry McDermott; (middle row) Marjorie Peart, James Taylor, R. Carl Cannon, Robert van den Ham, John Murphy; (back row) Terry Murphy, Jim Taggart, Jim Nubel, Tom Van Dusen, Eleanor Renaud, Rainer Engelhardt, Dwight Eastman

Meet the eastern Ontario Smart Growth panel:

Jim Nubel, retired manager, Enbridge Consumers Gas, panel chair

Robin Briggs, IT specialist, Canada Customs and Revenue Agency

R. Carl Cannon, CAO, Township of North Grenville

Barrie Crampton, president, Lanark Network Associates

Dwight Eastman, councillor, City of Ottawa

Dr. Rainer Engelhardt, CEO, Ottawa Biotechnology Incubation Centre

Michel Lalonde, mayor, Township of East Hawkesbury

Larry McDermott, mayor, Township of Lanark Highlands

John Murphy, mayor, Town of Deep River

Terry Murphy, general manager, Quinte Conservation Authority

Marjorie Peart, director, commerce program, Queen's University

Eleanor Renaud, councillor, Elizabethtown-Kitley Township

Doug Thompson, councillor, City of Ottawa

Jim Taggart, chair, Taggart Group

James Taylor, mayor, Prince Edward County

Tom Van Dusen, freelance writer

A vision for 2035

The panel's initial task was to develop a vision statement of what eastern Ontario could be like in the future. The panel created the following vision statement to guide its work:

In 2035, eastern Ontario will be a dynamic and prosperous place to live, work and play in harmony with the natural environment. The region's vibrant rural and urban communities, steeped in tradition and rich in history, will continue to attract people seeking a balanced, high quality of life. Growth of the region's communities will respect and incorporate the area's natural assets, ensuring a positive legacy for future generations.

Eastern Ontario will be known for its thriving social and cultural assets and highly skilled workforce combined with a strong and diverse economy. People of all ages will have choices in exciting work and economic opportunities as the region's economy continues to be fuelled by its world-class educational institutions, leading-edge technology industries, agricultural assets, manufacturing and natural resources, in conjunction with first-class infrastructure and transportation.

Everyone has an interest in Smart Growth

It is expected that more than 15 million people will live in Ontario by 2035. That's almost four million more than in 1999. The Ontario government wants all regions of the province — urban, rural and remote communities — to benefit from that growth.

Smart Growth is the government's vision for promoting and planning for growth in ways that create strong economies, build vibrant communities and promote clean, healthy environments.

Builds consensus: At its core, Smart Growth is about building consensus and creating partnerships. That's because growth issues cross municipal boundaries and government jurisdictions; they encompass such areas as transportation, infrastructure and land use; and they affect stakeholders differently. To get everyone working toward the same goals requires building consensus among key stakeholders, integrating decision-making within and among governments and gaining broad public support.

Promotes and manages growth: Smart Growth welcomes growth for its ability to generate new businesses, jobs and the revenue necessary to support the services we value. As much as it welcomes growth, this initiative recognizes that growth must be managed to protect the environment and ensure residents a high quality of life.

Looks at the big picture: Smart Growth asks us to take a longer-term view in planning for growth. It calls for being more strategic about where public money is spent. In other words, Smart Growth is a plan for further improving quality of life across the province – strategically and in ways that are right for each zone.

For more information and for examples of Smart Growth initiatives, visit **www.smartgrowth.gov.on.ca.**

Photo credit: Rick Chard

A vision for 2035

The panel's initial task was to develop a vision statement of what eastern Ontario could be like in the future. The panel created the following vision statement to guide its work:

In 2035, eastern Ontario will be a dynamic and prosperous place to live, work and play in harmony with the natural environment. The region's vibrant rural and urban communities, steeped in tradition and rich in history, will continue to attract people seeking a balanced, high quality of life. Growth of the region's communities will respect and incorporate the area's natural assets, ensuring a positive legacy for future generations.

Eastern Ontario will be known for its thriving social and cultural assets and highly skilled workforce combined with a strong and diverse economy. People of all ages will have choices in exciting work and economic opportunities as the region's economy continues to be fuelled by its world-class educational institutions, leading-edge technology industries, agricultural assets, manufacturing and natural resources, in conjunction with first-class infrastructure and transportation.

Everyone has an interest in Smart Growth

It is expected that more than 13 million people will live in Ontario by 2035. That's almost four million more than in 1999. The Ontario government wants all regions of the province — urban, rural and remote communities — to benefit from that growth.

Smart Growth is the government's vision for promoting and planning for growth in ways that create strong economies, build vibrant communities and preserve clean, healthy environments.

Builds consensus: At its core, Smart Growth is about building consensus and creating partnerships. That's because growth issues cross municipal boundaries and government jurisdictions; they encompass such areas as transportation, infrastructure and land use; and they affect stakeholders differently. To get everyone working toward the same goals requires building consensus among key stakeholders, integrating decision-making within and among governments and gaining broad public support.

Promotes and manages growth: Smart Growth welcomes growth for its ability to generate new businesses, jobs and the revenue necessary to support the services we value. As much as it welcomes growth, the province recognizes that growth must be managed to protect the environment and create or achieve a high quality of life.

Looks at the big picture: Smart Growth asks us to take a longer-term view in planning for growth. It calls for being more strategic about where public money is spent. In other words, Smart Growth is a plan for further improving quality of life across the province — strategically and in ways that are right for each zone.

For more information and for examples of Smart Growth initiatives, visit www.smartgrowth.gov.on.ca.

How the panel arrived at its advice

The eastern panel examined important issues concerning infrastructure, the labour force, agriculture, the environment, tourism, manufacturing, the high-tech sector and other key elements of the zone's economy.

Eastern Ontario is a region faced with two growth issues. First, the Ottawa area is dealing with high population growth and related challenges, such as traffic congestion and land-use pressures. Second, many other communities in the zone need growth to achieve their economic potential.

To address these issues, the panel has aspired to provide the right conditions for all municipalities in eastern Ontario to achieve their full potential. For eastern Ontario, this means building economic opportunity and prosperity while retaining a healthy environment and a quality of life that residents currently enjoy.

It became clear throughout the panel's deliberations that in seeking a balanced approach for growth the natural environment must be considered when making recommendations. With an abundance of natural features and biodiversity in eastern Ontario, the panel recognizes the underlying need to address the environment as something to both protect and promote.

The panel met monthly in communities throughout the zone and sought advice from provincial ministries, federal departments, municipal representatives, private-sector experts, research organizations and individuals. The Smart Growth Secretariat, working with the chair, coordinated the panel's fact-finding efforts and arranged all presentations. Provincial and federal government staff were on hand to assist and observe.

Principles for eastern Ontario

To help make its vision a reality, the panel developed a set of Smart Growth principles for eastern Ontario to guide its recommendations. These principles outline how the eastern zone can enjoy the benefits of growth, while protecting its high quality of life.

Lifestyle choice: Eastern Ontario will grow in a manner that provides choices for future generations to live, work and play in communities that reflect their lifestyle needs and the richly diverse cultural heritage. Growth throughout the zone will provide access to a range of housing and employment options and human services.

Sustainability and balance: Sustainable growth will be based on community values. The panel recognizes and celebrates the unique geography, culture, heritage and diversity of eastern Ontario. Future growth will address the diversity of urban and rural communities, while respecting unique community aspirations.

Collaboration and integration: The economy of eastern Ontario can experience significant growth built upon its leadership in technology, research and development, biosciences, primary industries and homegrown innovation. Through stronger, integrated networks in sectors such as economic development and tourism, governments and private-sector agencies will work together to link investment and entrepreneurs in a manner that promotes innovation, and a diverse and dynamic economy.

Photo credit: Rick Chard

Photo credit: Rick Chard

Environmental blueprint: The natural environment will continue to be a major contributor to the economy and quality of life in eastern Ontario. The natural assets and cultural heritage of the region will help shape the future growth of communities and the economy.

Comprehensive planning and the environment: Communities should be planned in a manner that takes into account broader environmental issues that transcend municipal boundaries, such as ground and surface water, agricultural land resources and other locally and provincially significant environmental features. As well, all municipalities within eastern Ontario are encouraged to plan for growth in a manner that reflects their community values and demographic trends, so that future growth can be accommodated in a manner that provides the most efficient use of land and infrastructure.

Tourism and the environment: The varied natural assets of eastern Ontario will provide a variety of cultural and recreational opportunities that will draw an increasing number of tourists to the area.

Infrastructure for healthy, prosperous communities: The panel recognizes that there is a need for long-term infrastructure planning, with the big picture in mind. This should be based on a process that incorporates local, regional, provincial and federal priorities.

While planning will be largely based on local decisions, it will incorporate broader regional priorities that seek to optimize and enhance the long-term sustainability of infrastructure and build overall economic readiness. Decisions will promote the efficient use of land and infrastructure and provide access to an essential level of physical and human services, such as:

- a clean, reliable supply of water;
- comprehensive health care services;
- a range of transportation choices;
- environmentally sustainable waste management; and
- modern communications infrastructure (such as broadband), with service levels that are appropriate to each community.

Strong urban economies: Ottawa, Kingston and the zone's other major urban centres will be key components in the zone's overall growth and prosperity. They will provide critical economic and cultural resources and linkages between eastern Ontario and the world.

Enriching smaller communities: Small town and rural communities will continue to provide a stable and diversified base to the eastern Ontario economy and way of life. The primary industry sectors, such as agriculture, forestry and aggregates, will provide increasing depth to the economy as it builds on its strengths and increases its linkages to other market sectors. Support across the zone for business retention and expansion of legacy industries will promote the future health and vitality of eastern Ontario's economy.

Eastern Ontario Smart Growth Zone

Smart Growth eastern zone

The Smart Growth eastern zone extends from Prince Edward County in the west, north past Bancroft to Deep River and east past Cornwall to the Quebec boundary. It includes the cities of Quinte West, Belleville, Kingston, Brockville, Ottawa, Cornwall and Pembroke. The region is known for its high quality of life, strong communities, and a choice between rural and urban lifestyles.

Eastern Ontario has easy access to major markets in Ontario, Quebec, the northeastern United States as well as international markets. The region has a solid economy, based on a variety of traditional sectors – agriculture, manufacturing and tourism – and significant high-tech and biotech clusters.

The zone is home to the nation's capital as well as world-renowned universities and colleges.

Eastern Ontario Smart Growth Zone

Smart Growth eastern zone

The Smart Growth eastern zone extends from Prince Edward County in the west, north past Bancroft to Deep River and east past Cornwall to the Quebec boundary. It includes the cities of Quinte West, Belleville, Kingston, Brockville, Ottawa, Cornwall and Pembroke. The region is known for its high quality of life, strong communities, and a choice between rural and urban lifestyles.

Eastern Ontario has easy access to major markets in Ontario, Quebec, the northeastern United States as well as international markets. The region has a solid economy, based on a variety of traditional sectors – agriculture, manufacturing and tourism – and significant high-tech and biotech clusters.

The zone is home to the nation's capital as well as world-renowned universities and colleges.

There are many natural assets – historic waterways such as the St. Lawrence and Ottawa rivers, and the Thousand Islands. The Land O'Lakes region, north of Kingston, is eastern Ontario's cottage country featuring hundreds of lakes, rivers and streams. As well, 34 per cent of eastern Ontario's land base is forested. The region is home to many historical tourist attractions such as the national capital region, Old Fort Henry, and many historic villages and towns.

These natural features and attractions contribute significantly to the quality of life and to the economy, helping to generate about $2.7 billion in tourism every year. Panel members recognize that the natural environment is an asset of inestimable worth that must be protected. The panel is advocating enhanced environmental stewardship throughout the region.

The population of eastern Ontario has grown steadily in the past decade. In 2001, the population of the region was 1.5 million, an increase of 150,000 people in ten years. This growth has been unevenly distributed throughout the zone's 90 municipalities. Ottawa and Kingston (and municipalities within easy commuting distance of these cities) have enjoyed the most population growth. In many other smaller communities and in rural areas, the population has held steady or has declined. It is expected that the population of the zone will grow by more than 300,000 people by 2035, with more than half of that growth in Ottawa.

Despite this projected population increase, eastern Ontario will likely face a shortage of tradespeople in the near future. For example, in construction, the demand for skilled workers could soon exceed supply, mainly due to retirement. The region must renew its employment base in skilled trades, and must take steps to foster growth of emerging industry clusters.

Eastern Ontario faces several other economic challenges. The new economy is playing an increasingly important role in the zone. While urban centres, such as Kingston and Ottawa, have the necessary communications infrastructure to remain competitive, most small communities and rural areas do not. These communities lack access to high-speed Internet and other broadband technologies.

Good infrastructure is important to maintaining a strong economy and healthy communities, and has supported eastern Ontario's past economic success. However, because of the high cost of new infrastructure, priority should be given to regionally significant projects, which can bring benefits to a broad area.

Photo credit: Rick Chard

The panel wants to hear from you

The eastern panel's draft recommendations identify what the province and others can act on to promote growth and create prosperity in eastern Ontario. If you wish to comment on the panel's draft recommendations, please consider the following questions when submitting comments to the panel. (See page 20 for additional information on submitting comments to the panel.)

- **What do you like about the draft recommendations?**
- **What would you change?**
- **How important are these draft recommendations to the future of eastern Ontario?**
- **What has to happen for these draft recommendations to be successfully implemented?**

Panel's draft recommendations

What is the number one recommendation of the eastern Ontario Smart Growth panel? Panel members think no single recommendation is more important than any other. Rather, they are designed to work together to address future growth promotion and management needs across eastern Ontario. To ensure success, the panel suggests that certain measures be put in place to continue the momentum of Smart Growth:

- building accountability into the growth strategy via the creation of an expert advisory committee to monitor the implementation of the panel's recommendations and to advise the government on growth issues affecting eastern Ontario;
- harmonizing the collection of vital economic data about the zone (e.g., workforce statistics) that would be readily available for analysis; and

Photo credit: Rick Chard

- improving coordination at all levels of government in the development and delivery of programs and policies (such as initiatives to increase tourism and economic development) in order to better serve the needs of eastern Ontario.

The eastern panel has produced 41 draft recommendations. Much of this advice deals with enhancing environmental protection, renewing the region's infrastructure and heightening economic readiness. Panel members are confident that they have laid the foundation for a sound Smart Growth strategy and a prosperous future for eastern Ontario.

Discussion Framework

The panel initially established a vision statement and a set of principles to guide its recommendations. The panel then focused its discussion on three main topics: the zone's economy, the environment and the region's quality of life. Throughout its deliberations, panel members identified a number of categories to provide a framework for the development of concrete steps and recommendations toward making the vision statement a reality. These categories are discussed independently below, but they are interconnected. As well, the categories support the panel's task of examining the region's economic readiness for future growth and its capacity to sustain a high quality of life. The three categories are:

1. **Promoting our communities' unique assets and quality of life;**
2. **Enhancing environmental stewardship; and**
3. **Building economic opportunity and prosperity.**

1. Promoting our communities' unique assets and quality of life

The panel's first draft recommendation relates to the region's high quality of life. The large and small communities of eastern Ontario are among the most historic in Canada, and the natural environment of the region is superb. The panel's advice recognizes the value of these assets and the vital role that they have played in the region's development.

The panel feels strongly that decision-makers should manage growth in a way that protects the natural environment, ensures public health and safety through appropriate access to basic services (such as clean water, transportation choices, health care and telecommunications), and brings greater economic benefits to the entire zone. The panel considers preserving the valued components of eastern Ontario's community lifestyles, such as the range of cultural and recreational activities, a priority.

The panel also believes that infrastructure investments in the centres of Ottawa and Kingston can have regionally significant positive implications for the eastern Ontario economy and service delivery. Such investments, however, should not be considered as a substitute to assisting or addressing the legitimate infrastructure opportunities or needs of the rest of eastern Ontario.

Photo credit: Rick Chard

Draft Recommendations

1.1 Government and Community Resources

a) That the Province ensure that all residents of eastern Ontario have timely and reasonable access to comprehensive, high-quality health care services. The panel supports measures such as:

- community health centres and integrated health delivery;
- increased use of nurse practitioners, visiting medical doctors and home care;
- Telehealth Ontario; and
- provincial efforts to increase admissions to medical schools and ease the certification process for foreign trained doctors and other health care professionals.

b) That the Province and the federal government work together to provide improved support services to municipalities to allow them to better attract and capture the skills of new Canadians as a means of promoting eastern Ontario as a destination.

c) That the Province re-examine how public lands, in federal or provincial ownership, are taxed to ensure that municipalities are not adversely impacted.

d) That the Province explore opportunities to partner with the federal government, municipalities and the private sector to provide a consistent and sustainable funding model, beyond the property tax system, to support the provision of municipal infrastructure.

e) That the Province should consider the creation of a body, similar in composition to the Smart Growth panel, to monitor the implementation of recommendations and continue to advise the province on growth issues affecting eastern Ontario.

1.2 Infrastructure Investments

a) That the Province encourage infrastructure investments and user incentives that will enhance the availability, ridership and affordability of public transit choices within and between communities of any size.

Examples of such investment include:

- investing in Ottawa's O-Train;
- integrating fares between inner-city systems (seamless, one-fare systems);
- encouraging private-sector suppliers to fill in inter-municipal linkages;
- Ottawa's ring road (bypass) study, linked to alternative bridge alignments across the Ottawa River;
- tax incentives for transit passes;
- investing in more park n' ride facilities;
- implementing or supporting transit-friendly land-use practices in local and upper-tier plans; and
- pooling purchases of transit infrastructure, such as buses, to benefit both large and small transit systems.

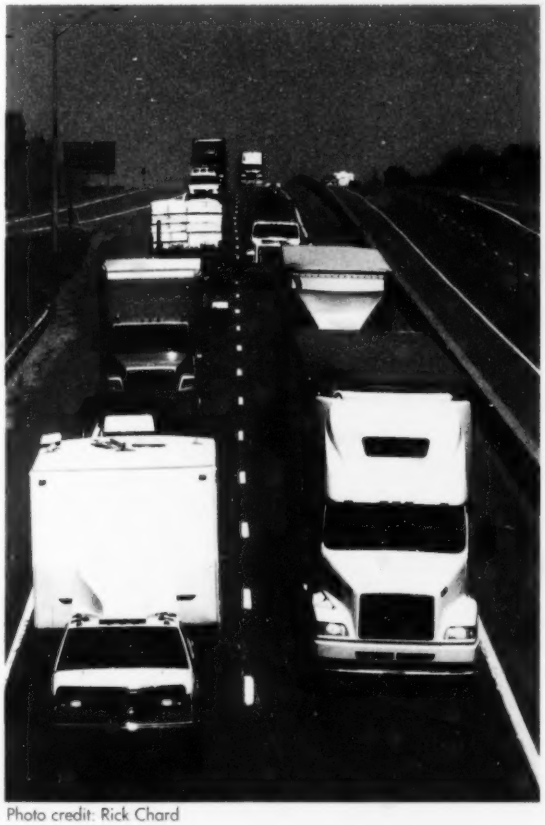

Photo credit: Rick Chard

b) That all levels of government cooperate to establish multi-modal transportation corridors, especially within existing highway transportation corridors. Multi-modal transportation should also be incorporated in future highway construction and at other appropriate locations.

c) That the Province support and work with municipal and federal governments and U.S. federal and state representatives to improve the efficiency of the movement of goods at the international border crossings of Ogdensburg, Ivy Lea and Cornwall.

d) That all levels of government and stakeholders explore options (such as tax incentives to encourage alternative means of transporting goods) designed to slow the growing volume of truck traffic and reduce the need for massive investment in highway expansions.

Photo credit: Rick Chard

2. Enhancing environmental stewardship

The natural environment is recognized for its significant contribution to the quality of life and to the economic well-being of eastern Ontario. The panel celebrates the zone's natural assets, such as clean drinking water, productive agricultural soils and outstanding natural heritage features. Tapping these vital resources in ways that respect the environment will offer many opportunities for future economic growth in areas such as biotechnology and international tourism. The panel feels strongly that environmental stewardship should be a shared responsibility among governments, industry and the public. The panel also considers the environment to be a vital component of the community and the economy.

Draft Recommendations

2.1 Environmental Policy and Information

a) That the Province provide the necessary policy, information management and technology support to municipalities to integrate the zone's natural assets into local growth management decisions. This would include data and mapping support to better protect agricultural lands, forests, water sources, mineral aggregates, wetlands and the other natural heritage features of eastern Ontario.

b) That provincial policy reflect the need for provincial and municipal governments and other partners to manage the environment on a watershed basis, particularly as it relates to water conservation and protection.

c) That the Province, local governments and other partners ensure that complementary and consistent environmental policies are in place and upheld across jurisdictions, in order to protect watersheds and environmentally significant areas from encroachment of land development. The panel requests that the province review its policy statement to ensure that it provides clear direction for municipalities.

2.2 Energy

a) That all levels of government promote the production and use of alternative cleaner-burning fuels, such as ethanol, natural gas, biodiesel and others as a way of reducing the impact on the natural environment. Efforts could include:

- rebates for hybrid vehicles;
- tax incentives to industry to develop and produce cleaner burning fuels; and/or
- use of alternative fuels.

Photo credit: Rick Chard

Existing Natural Heritage Features

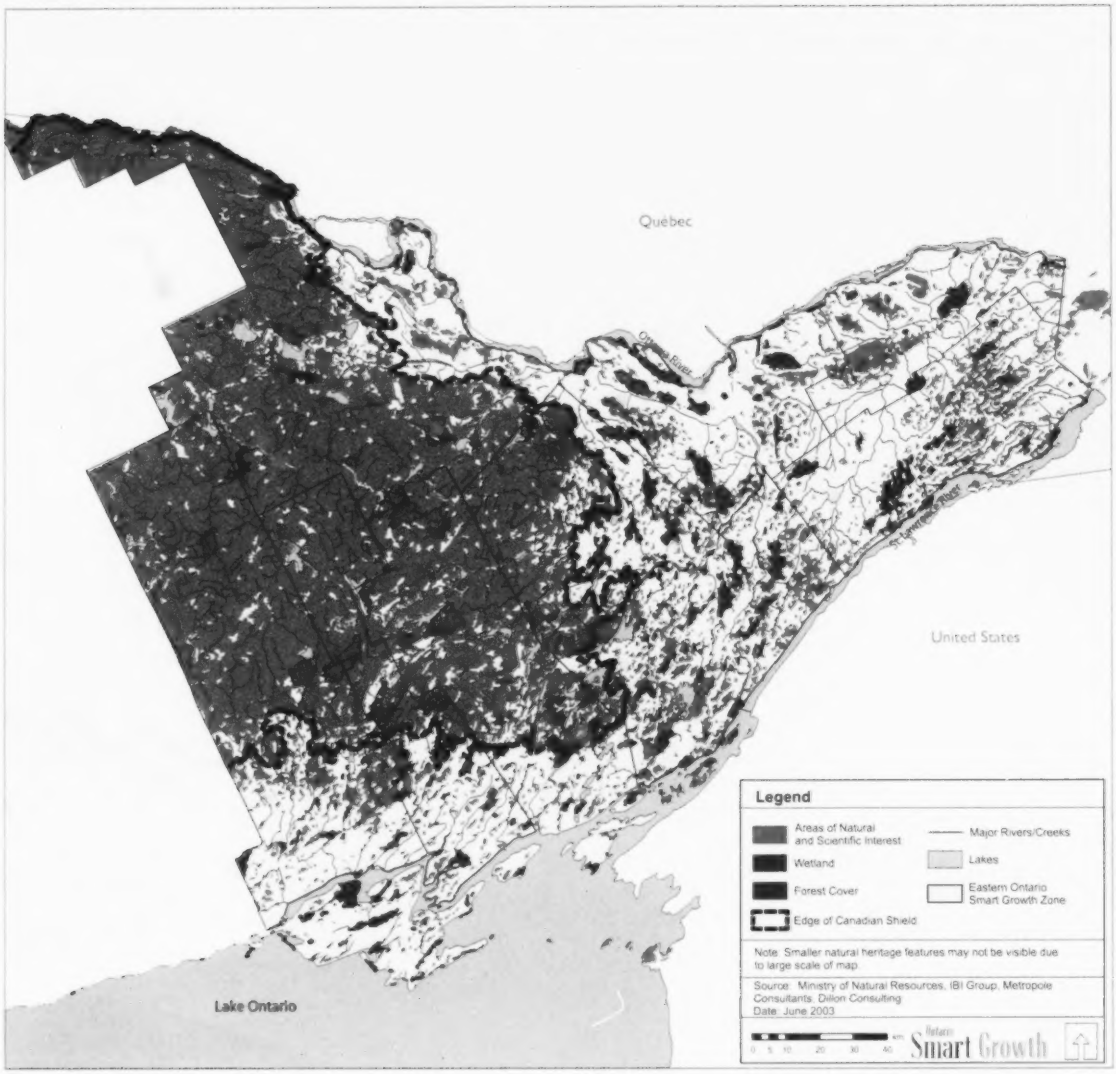

b) That all levels of government make the efficient use of energy a priority by promoting the production of alternative energy such as wind power. Efforts could include:

- ensuring regulations promote the generation of various sources of power;
- expanding the Energy Star program; and
- exploring co-generation opportunities.

2.3 Waste Management

a) That the Province, in partnership with Waste Diversion Ontario (WDO) and the private sector, continue to prioritize its efforts to maximize alternative ways for waste diversion and continue to explore alternative cost-effective means of waste disposal and other newly emerging technologies as alternatives to municipal landfills. Examples include:

- user pay;
- packaging regulations; and
- recycling programs such as Alberta's tire recycling program.

b) That all municipalities be required to implement waste recycling programs.

c) That the panel support Waste Diversion Ontario's mandate to develop, fund and implement waste diversion programs. The panel further recommends that WDO ensure that all municipalities in Ontario have the means to implement recycling programs and that these programs form part of a larger provincial strategy with specific targets.

2.4 Infrastructure

a) That all three levels of government share the costs associated with upgrading the existing primary sewage treatment facilities in the communities of Brockville, Prescott, Iroquois, Morrisburg, Cornwall and Renfrew to secondary or tertiary treatment. This priority initiative would better protect the environment and maintain a state of economic readiness for those communities.

2.5 Environmental Management

a) That the Province move as fast as possible to implement the recommendations and directions provided by the Advisory Committee on Watershed-Based Source Protection Planning, as outlined in its report entitled, *Protecting Ontario's Drinking Water: Toward a Watershed-Based Source Protection Planning Framework*. The panel recognizes, in particular, the need to proceed with the committee's recommendations on engaging in broader public consultation on the recommendations of the committee, the development of an Ontario-based threat assessment and the need to review existing legislation.

b) That the Province work with municipalities and the federal government to develop more streamlined environmental approval processes. Options include:

- the combining of federal and provincial environmental assessment approvals processes;
- the greater use of peer review; and/or
- the assignment of a one-window approval body.

A streamlined process will promote economic readiness without compromising the environment.

c) That the Province, municipalities and local agencies work together to examine current land stewardship programs to ensure that future efforts are better coordinated and contribute to the overall priority needs of individual watersheds.

d) That the Province examine the costs associated with the delivery of local environmental programs and consider new funding options. These funding options would help to ensure that those communities with a smaller property tax base can continue to provide effective watershed management.

Courtesy of the Ministry of Municipal Affairs and Housing

2.6 Contaminated Sites

a) That the Province continue to work with municipalities and industry to explore opportunities to promote the identification and remediation of contaminated sites. The panel recommends measures such as:

- additional educational materials and promotion to increase public and industry awareness;
- legislative options to continue to streamline site remediation; and/or
- alternative financial incentives.

3. Building economic opportunity and prosperity

The strength of eastern Ontario's economy is based on its ability to diversify and innovate. Its entrepreneurial spirit and talented workforce are critical to creating a sense of opportunity. These assets will fuel the zone's ability to attract continued growth for its communities and enhance its contribution to Ontario's overall economy.

The panel recognizes the importance of improving the linkages between its communities and the global economy. Improved linkages are essential to the future prosperity of eastern Ontario. The panel believes that it is a priority to ensure that the necessary economic infrastructure (i.e., capital, technology and mobility) is available throughout the zone to provide the necessary links to local and global markets.

Initiatives such as the City of Ottawa's cluster-based approach to economic development lead to the identification and the nurturing of emerging clusters (e.g., biosciences), as well as provide ongoing support for existing clusters.

The panel also recognizes that infrastructure investments in Ottawa and Kingston can have regionally significant implications for the zone's economy and for service delivery throughout the region. The panel strongly believes that such investments should not be a substitute for addressing the legitimate infrastructure needs of the rest of eastern Ontario.

As well, to succeed and prosper in the global economy, eastern Ontario needs a trained and highly skilled workforce. The eastern panel believes that the high-tech and biotech industries should not be the sole focus of the zone's training programs and educational institutions. The region must also build its employment base in the skilled trades sector, as projections indicate the region will likely face a shortage of skilled labour in the future.

Draft Recommendations

3.1 Economic Infrastructure

a) That the Province increase efforts to promote skilled trades and apprenticeship programs. The panel recommends possible examples such as:

- re-introduction of instructional programs in high schools and regional colleges;
- increased access to funding for tools and equipment for skilled trades apprenticeship; and
- tax incentives for employers to encourage purchase of tools and equipment to support development of skilled trades.

b) That the Province encourage post-secondary institutions to develop programs in knowledge-based industries, business management and the broader biotechnology industry.

c) That the Province lead discussions with the federal government and municipalities to develop a better coordinated program of workforce training, apprenticeship programs, and accreditation of foreign-trained workers, providing a stronger link between the needs of employers and the programs offered by the Province and local training boards. Such discussions should include the completion of a Labour Market Development Agreement between the Province and the federal government.

d) That the Province should make high-speed communication infrastructure (hard and soft) available to all sectors of all communities to foster quality of life, economic development and sustainability as a means to making eastern Ontario more competitive.

3.2 Regional Economic Development

a) That the Province provide a mechanism for governments and agencies responsible for data and information collection to coordinate their processes to ensure information can be organized in a manner that uses a standard definition of eastern Ontario. At present, information often overlaps the zone's boundaries, making meaningful analysis difficult or impossible.

b) That the Province better coordinate its economic development efforts across ministries to better tailor policies and programs to meet the specific regional needs of eastern Ontario. This coordination should also promote balanced growth and increased linkages between urban and rural economies.

c) That the Province recognize eastern Ontario as an economic unit through an umbrella organization to improve branding and marketing of eastern Ontario. This could include the expansion and linking of mandates of organizations, such as the Ontario East Economic Development Commission and the Ottawa Centre for Research and Innovation. Such an organization could provide a broader range of services designed to meet the specific needs of the zone.

d) That the new umbrella economic development organization undertake, as one of its first priorities, the development of an economic development strategy for the entire zone. Such a strategy would look to build upon the zone's current economic strengths, such as the high-tech industry, agricultural production and manufacturing.

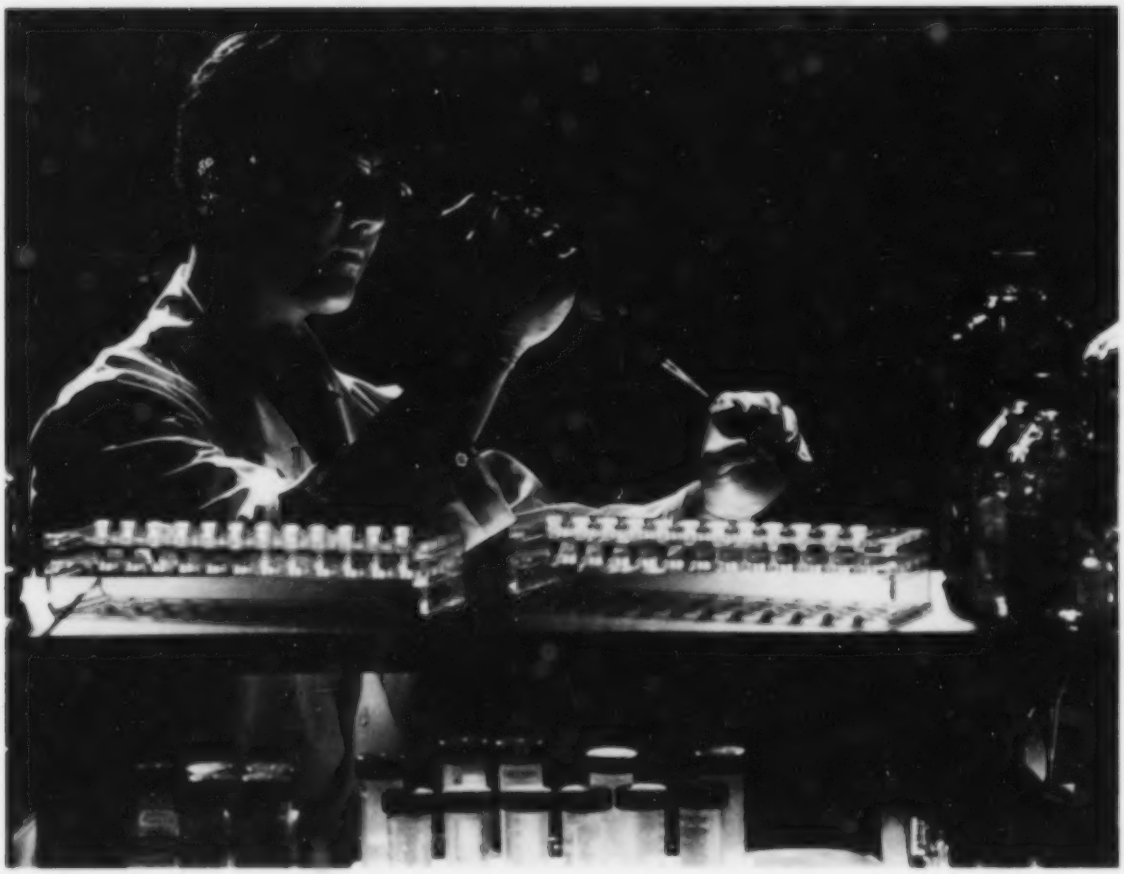

e) That the Province work with the new umbrella economic development organization to assist in the development and promotion of regional enterprise clusters which build on the zone's existing competitive advantages, in fields such as communications technology, life sciences (i.e., biotechnology), agriculture and photonics. Such an initiative should also include an awareness campaign to educate and attract additional participation from the broader community.

f) That the Province work with the new umbrella economic development organization to create, as an early priority task, an economic profile for all communities, market sectors and economic components of eastern Ontario. Such a profile would be based on the standardization of data and information on economic indicators, trends and baseline information that can best serve in the development of an economic strategy for eastern Ontario and assist the Province in its development of economic policies and programs.

3.3 Regional Perspective - Tourism

a) That the Province, through its Ministry of Tourism and Recreation, support development of an eastern Ontario umbrella tourism organization that will better coordinate the distribution of provincial funding. This will allow for the pooling of local resources to better promote eastern Ontario as a whole, to the benefit of both large and small operators. That this new umbrella tourism organization work with local municipalities to explore opportunities to enhance and promote trails and corridors linking eastern Ontario's rich environmental features.

b) That the Province, through the Ministry of Tourism and Recreation, work with the new tourism umbrella organization to develop a business and marketing plan that will incorporate the needs of both small and large operators, and provide a strategy for promoting all of eastern Ontario as a tourist destination.

c) That the Province support the expansion of bilingualism in the tourism industry, possibly through community colleges that offer service-related programs. This would address the current shortfall in the bilingual workforce in the tourism sector.

d) That the Province keep the Ontario Tourism Information Centres open all year round.

3.4 Economic Asset Development

a) That the Province contribute to local pools of community economic development venture capital to stimulate local investment in new business and innovation through public and private sector partnerships. Funding options include: low interest loans; the model used by the Community Ventures Capital Fund Inc. in Stormont, Dundas and Glengarry; and the promotion and/or development of angel investors and venture capital funds.

b) That the Province review the current competitive environment faced by the agricultural industry in eastern Ontario when compared to agricultural operators in adjacent jurisdictions, including Quebec. The Province should take the initiative to introduce options for leveling the economic playing field for eastern Ontario farmers.

c) That the Province consider initiating a centre of excellence for biotechnology for eastern Ontario by building upon the zone's world-class, post-secondary educational centres, with a biotechnology orientation currently represented in the zone.

d) That the Province design future rural community development funding programs in a manner that is more reflective of the needs and capacities of smaller rural communities. This could include:

- more streamlined application processes;
- recognition of in-kind contributions; and
- greater flexibility in payment options, etc.

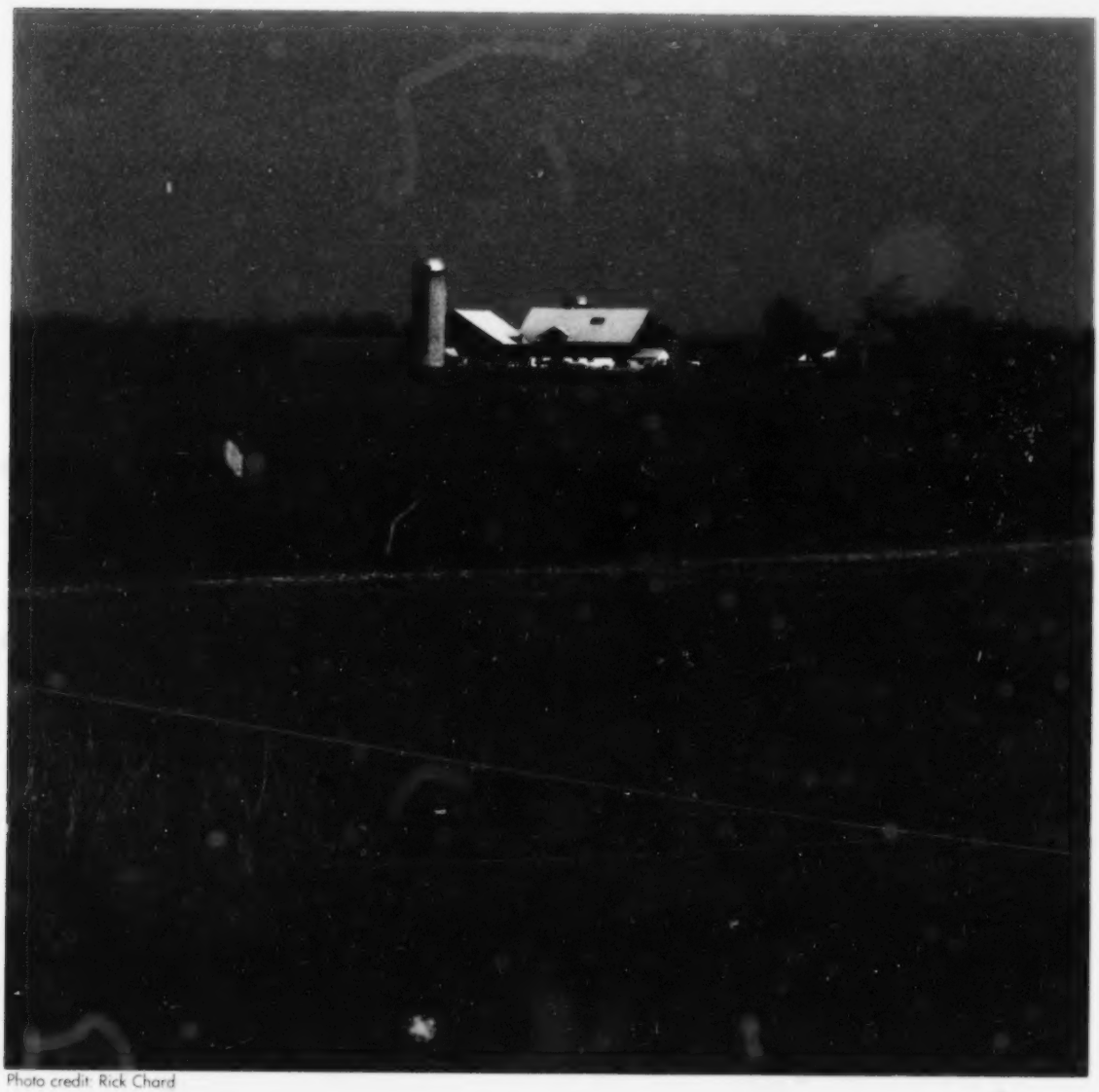

Photo credit: Rick Chard

Learn more and share your views

The eastern panel is meeting directly with a range of stakeholders to discuss the draft recommendations outlined in this document and holding consultations for the broader public. The public is invited to the consultation sessions to get more information and meet with panel members. To comment on the advice or if you have question, please submit written input through the Smart Growth Web site or by regular mail. (Please use the feedback form available on the Web site.)

Here's how to reach us:

Eastern Ontario Smart Growth Panel
c/o Smart Growth Secretariat
Ministry of Municipal Affairs and Housing
16th floor, 777 Bay Street
Toronto, Ontario M5G 2E5

Phone: toll free 1-866-479-9781
Fax: 416-585-7639

E-mail: smartgrowth@mah.gov.on.ca
Web site: www.smartgrowth.gov.on.ca

The deadline for submissions is **Monday, July 14, 2003.**

The eastern Ontario Smart Growth panel is collecting this information for the purpose of developing its advice to the Ontario government on a long-term growth strategy for eastern Ontario. Any personal information you provide is collected in compliance with Section 38(2) of the *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*. The panel may use this information to contact you regarding your comments.

Photo credit: Rick Chard

List of Municipalities in Smart Growth Eastern Zone

Total: 90

Addington Highlands, Township of
Admaston/Bromley, Township of
Alfred and Plantagenet, Township of
Arnprior, Town of
Athens, Township of
Augusta, Township of
Bancroft, Town of
Bathurst, Burgess, Sherbrooke, Township of
Beckwith, Township of
Belleville, City of
Bonnechere Valley, Township of
Brockville, City of
Brudenell, Lyndoch and Raglan, Township of
Carleton Place, Town of
Carlow/Mayo, Township of
Casselman, Village of
Central Frontenac, Township of
Centre Hastings, Municipality of
Champlain, Township of
Clarence-Rockland, City of
Cornwall, City of
Deep River, Town of
Deseronto, Town of
Drummond-North Elmsley, Township of
East Hawkesbury, Township of
Edwardsburgh/Cardinal, Township of
Elizabethtown–Kitley, Township of
Faraday, Township of
Front of Yonge, Township of
Frontenac, County of
Frontenac Islands, Township of
Gananoque, Separated Town of
Greater Madawaska, Township of
Greater Napanee, Town of
Hastings, County of
Hastings Highlands, Municipality of
Hawkesbury, Town of
Head, Clara and Maria, Township of
Horton, Township of
Killaloe, Hagarty and Richards, Township of
Kingston, City of
Lanark, County of
Lanark Highlands, Township of
Laurentian Hills, Town of
Laurentian Valley, Township of
Leeds & Grenville, United Counties of
Leeds and the Thousand Islands, Township of
Lennox & Addington, County of
Limerick, Township of
Loyalist, Township of
Madawaska Valley, Township of
Madoc, Township of
Marmora and Lake, Municipality of
McNab-Braeside, Township of
Merrickville-Wolford, Village of
Mississippi Mills, Town of
Montague, Township of
North Algona-Wilberforce, Township of
North Dundas, Township of
North Frontenac, Township of
North Glengarry, Township of
North Grenville, Township of
North Stormont, Township of
Ottawa, City of
Pembroke, City of
Perth, Town of
Petawawa, Town of
Prescott, Separated Town of
Prescott and Russell, United Counties of
Prince Edward, County of
Quinte West, City of
Renfrew, County of
Renfrew, Town of
Rideau Lakes, Township of
Russell, Township of
Smiths Falls, Separated Town of
South Frontenac, Township of
Stirling-Rawdon, Township of
Stone Mills, Township of
Stormont, Dundas & Glengarry, United Counties of
South Dundas, Township of
South Glengarry, Township of
South Stormont, Township of
The Nation, Municipality of
Tudor and Cashel, Township of
Tweed, Municipality of
Tyendinaga, Township of
Westport, Village of
Whitewater Region, Township of
Wollaston, Township of

NOTES

ISBN 0-7794-4869-3
© Queen's Printer for Ontario, 2003
Existe en français
Façonner l'avenir

102187

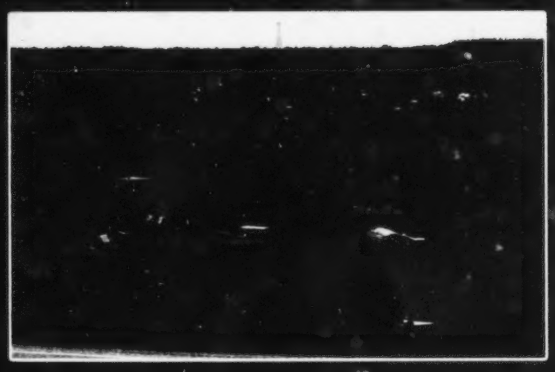

Ontario
Croissance intelligente

Façonner l'avenir

Comité des initiatives de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario

Document de discussion

Été 2003

Façonner l'avenir

Comité des initiatives de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario

Document de discussion

Été 2003

Le présent document de discussion présente les recommandations préliminaires pour la promotion et la planification de la croissance future dans l'Est de l'Ontario. Le Comité des initiatives de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario invite le public à lui faire part de ses observations avant de présenter ses recommandations finales au gouvernement de l'Ontario.

Table des matières

Le Comité des initiatives de croissance intelligente invite le public à se prononcer sur l'avenir de l'Est de l'Ontario 1

Membres du Comité de l'Est 2

Une vision pour 2035 3

Nous avons tous à gagner de la croissance intelligente 3

Comment le Comité en est arrivé à ses recommandations 4

Principes directeurs de la croissance intelligente dans l'Est de l'Ontario 4

La zone de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario 6

Le Comité veut obtenir votre point de vue 8

Recommandations préliminaires du Comité 8

1. Promotion de la qualité de vie et des atouts uniques de nos collectivités 9

2. Accroissement de l'intendance environnementale 11

3. Création de débouchés économiques et de la prospérité 14

Pour en apprendre davantage et exprimer votre point de vue 20

Liste des municipalités de la zone de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario 21

Photos de la couverture : Rick Chard

Le Comité des initiatives de croissance intelligente invite le public à se prononcer sur l'avenir de l'Est de l'Ontario

Le maintien d'une qualité de vie élevée et du choix entre les milieux de vie ruraux et urbains sont deux des nombreuses raisons qui font que l'on veut vivre et élever sa famille dans l'Est de l'Ontario. Toutefois, malgré les nombreux points forts de la région, la croissance n'y est pas équilibrée. Certaines zones urbaines profitent d'une expansion rapide tandis que de nombreuses autres collectivités ne connaissent pas la croissance et que certaines subissent un déclin. Le défi consiste à miser sur les forces de l'Est de l'Ontario et à placer la région en bonne posture économique pour le nouveau siècle. Il s'agit de trouver comment procéder.

Le gouvernement de l'Ontario estime que la réponse à ce défi doit venir de la population de l'Est de l'Ontario. Le 16 août 2002, le gouvernement a institué cinq comités des initiatives de croissance intelligente, dont celui de la zone de l'Est, en faisant appel à des dirigeants des administrations municipales, du monde des affaires, du secteur agricole, des groupes de protection de l'environnement et du secteur de l'enseignement postsecondaire, afin de préparer des recommandations qui permettront de favoriser la croissance et la prospérité dans l'Est de l'Ontario.

Après dix mois de rencontres et de travaux afin d'établir un consensus, les membres du Comité des initiatives de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario en sont arrivés à un point crucial de leur mandat. Ils ont formulé leurs recommandations préliminaires qui présentent une vision pour 2035 ainsi que les principes que la province et ses partenaires peuvent appliquer pour préparer la croissance future de la région.

Lorsque le Comité de l'Est a été mis sur pied, le ministre des Affaires municipales et du Logement a incité les membres du Comité à réfléchir de façon créative et à proposer une nouvelle stratégie ambitieuse qui orientera la croissance de l'Est de l'Ontario pour les 30 prochaines années. Le gouvernement a demandé au Comité de se concentrer sur l'état de préparation économique de la région en ce qui a trait à la croissance de l'avenir et à sa capacité de continuer à offrir une qualité de vie élevée.

Le Comité de l'Est tient actuellement des consultations publiques concernant ses recommandations préliminaires, qui sont exposées en détail dans le présent document de discussion. Le public peut participer en présentant par écrit ses commentaires sur le document de discussion. (Des renseignements sur la façon de présenter vos commentaires au Comité figurent à la page 20.) On s'attend à ce que le Comité présente ses recommandations finales au cours de l'été.

Zone de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario

Le Comité des initiatives de croissance intelligente invite le public à se prononcer sur l'avenir de l'Est de l'Ontario

Le maintien d'une qualité de vie élevée et du choix entre les milieux de vie ruraux et urbains sont deux des nombreuses raisons qui font que l'on veut vivre et élever sa famille dans l'Est de l'Ontario. Toutefois, malgré les nombreux points forts de la région, la croissance n'y est pas équilibrée. Certaines zones urbaines profitent d'une expansion rapide tandis que de nombreuses autres collectivités ne connaissent pas la croissance et que certaines subissent un déclin. Le défi consiste à miser sur les forces de l'Est de l'Ontario et à placer la région en bonne posture économique pour le nouveau siècle. Il s'agit de trouver comment procéder.

Le gouvernement de l'Ontario estime que la réponse à ce défi doit venir de la population de l'Est de l'Ontario. Le 16 août 2002, le gouvernement a institué cinq comités des initiatives de croissance intelligente, dont celui de la zone de l'Est, en faisant appel à des dirigeants des administrations municipales, du monde des affaires, du secteur agricole, des groupes de protection de l'environnement et du secteur de l'enseignement postsecondaire, afin de préparer des recommandations qui permettront de favoriser la croissance et la prospérité dans l'Est de l'Ontario.

Après dix mois de rencontres et de travaux afin d'établir un consensus, les membres du Comité des initiatives de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario en sont arrivés à un point crucial de leur mandat. Ils ont formulé leurs recommandations préliminaires qui présentent une vision pour 2035 ainsi que les principes que la province et ses partenaires peuvent appliquer pour préparer la croissance future de la région.

Lorsque le Comité de l'Est a été mis sur pied, le ministre des Affaires municipales et du Logement a incité les membres du Comité à réfléchir de façon créative et à proposer une nouvelle stratégie ambitieuse qui orientera la croissance de l'Est de l'Ontario pour les 30 prochaines années. Le gouvernement a demandé au Comité de se concentrer sur l'état de préparation économique de la région en ce qui a trait à la croissance de l'avenir et à sa capacité de continuer à offrir une qualité de vie élevée.

Le Comité de l'Est tient actuellement des consultations publiques concernant ses recommandations préliminaires, qui sont exposées en détail dans le présent document de discussion. Le public peut participer en présentant par écrit ses commentaires sur le document de discussion. Des renseignements sur la façon de présenter vos commentaires au Comité figurent à la page 20. On s'attend à ce que le Comité présente ses recommandations finales au cours de l'été.

Zone de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario

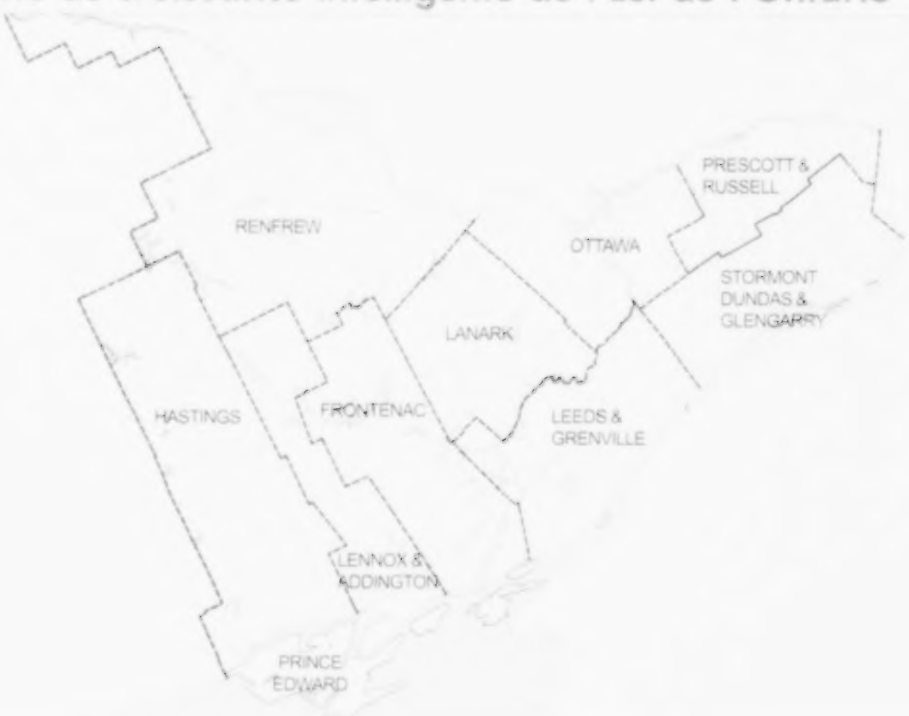

Membres du Comité de l'Est

Le Comité de l'Est se compose d'un groupe diversifié de personnes ayant des connaissances spécialisées dans les domaines de l'administration municipale, des affaires, de l'agriculture, de l'enseignement postsecondaire et de la protection de l'environnement. Les membres du Comité représentent différentes perspectives, mais ils oeuvrent dans l'intérêt de toute la zone.

Avec la permission du Secrétariat des initiatives de croissance intelligente

Jim Nubel (accompagné des autres membres du Comité) est à la tête du Comité des initiatives de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario. De gauche à droite : (première rangée) Michel Lalonde, Larry McDermott; (rangée du centre) Marjorie Peart, James Taylor, R. Carl Canon, Robert van den Ham, John Murphy; (dernière rangée) Terry Murphy, Jim Taggart, Jim Nubel, Tom Van Dusen, Eleanor Renaud, Rainer Engelhardt, Dwight Eastman.

Voici les membres du Comité des initiatives de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario :

Jim Nubel, chef de service, retraité, Enbridge Consumers Gas, président du Comité

Robin Briggs, spécialiste en technologie de l'information, Agence des douanes et du revenu du Canada

R. Carl Cannon, directeur municipal, Canton de North Grenville

Barrie Crampton, président, Lanark Network Associates

Dwight Eastman, conseiller, Ville d'Ottawa

Dr Rainer Engelhardt, directeur général, Ottawa Biotechnology Incubation Centre

Michel Lalonde, maire, Canton de East Hawkesbury

Larry McDermott, maire, Canton de Lanark Highlands

John Murphy, maire, Ville de Deep River

Terry Murphy, directeur général, Office de protection de la nature de Quinte

Marjorie Peart, directrice, programme de commerce, Université Queen's

Eleanor Renaud, conseillère, Canton d'Elizabethtown-Kitley

Doug Thompson, conseiller, Ville d'Ottawa

Jim Taggart, président, Taggart Group

James Taylor, maire, Comté de Prince Edward

Tom Van Dusen, rédacteur indépendant

Une vision pour 2035

La tâche initiale du Comité était d'élaborer un énoncé de vision sur ce que l'Est de l'Ontario pourrait devenir dans l'avenir. Le Comité a créé l'énoncé de vision suivant pour orienter ses travaux :

En 2035, l'Est de l'Ontario sera un endroit dynamique et prospère où l'on pourra vivre, travailler et se récréer en harmonie avec l'environnement naturel. Riches de leurs traditions et de leur histoire, les collectivités rurales et urbaines dynamiques de la région continueront à attirer les personnes qui recherchent une qualité de vie élevée et équilibrée. La croissance des collectivités de la région respectera et intègrera les atouts naturels de la région, ce qui assurera un héritage positif pour les générations à venir.

L'Est de l'Ontario sera reconnu pour ses atouts sociaux et culturels en plein essor, sa main-d'œuvre hautement qualifiée et son économie vigoureuse et diversifiée. Les gens de tous âges disposeront de choix parmi des possibilités professionnelles et économiques des plus intéressantes, et l'économie de la région continuera à être alimentée par des établissements d'enseignement de classe mondiale, des industries de haute technologie à la fine pointe, des atouts agricoles, un secteur de la fabrication dynamique et d'abondantes ressources naturelles, que soutiendront une infrastructure et un réseau de transport sans pareil.

Nous avons tous à gagner de la croissance intelligente

On prévoit que d'ici 2035, la population de l'Ontario dépassera les 15 millions, soit presque quatre millions de plus qu'en 1999. Le gouvernement de l'Ontario veut que toutes les régions de la province profitent de cette croissance, ce qui englobe les collectivités urbaines, rurales et éloignées de tout l'Ontario.

La croissance intelligente est la vision du gouvernement pour promouvoir et planifier la croissance de manière à créer une économie dynamique, à bâtir des collectivités vigoureuses et à favoriser un environnement propre et sain.

Établissement d'un consensus : La croissance intelligente consiste essentiellement à établir un consensus et à créer des partenariats. En effet, les questions touchant la croissance recouvrent les frontières municipales et les compétences des divers paliers d'administration publique; elles portent sur divers domaines comme les transports, l'infrastructure et l'aménagement du territoire et elles influent à divers degrés sur les parties intéressées. Si l'on veut que tout le monde vise les mêmes objectifs, il faut établir un consensus parmi les intervenants clés, intégrer la prise de décisions au sein des gouvernements et entre ceux-ci, et obtenir un vaste appui de la part du public.

Promotion et gestion de la croissance : Une croissance intelligente signifie que l'on accueille favorablement la croissance en raison de sa capacité de stimuler l'établissement d'entreprises et la création d'emplois et de générer les recettes nécessaires pour que nous puissions nous offrir les services auxquels nous attachons de l'importance. Ceci dit, il faut également gérer la croissance judicieusement pour protéger l'environnement et assurer une haute qualité de vie à la population.

Adoption d'une vue d'ensemble : Une croissance intelligente exige une planification à long terme ainsi que des décisions plus stratégiques quant à la façon de dépenser les deniers publics. Autrement dit, la croissance intelligente est un plan qui permet d'améliorer encore davantage la qualité de vie à l'échelle de toute la province, de façon stratégique et bien adaptée à chaque zone.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la stratégie et les initiatives de croissance intelligente, visitez **www.smartgrowth.gov.on.ca.**

Photo : Rick Chard

Comment le Comité en est arrivé à ses recommandations

Le Comité de l'Est a étudié d'importantes questions concernant l'infrastructure, la main-d'œuvre, l'agriculture, l'environnement, le tourisme, le secteur de la fabrication et de la haute technologie et d'autres éléments clés de l'économie de la zone.

L'Est de l'Ontario devra résoudre deux problèmes de croissance. Premièrement, la région d'Ottawa connaît une croissance démographique élevée qui entraîne des conséquences telles que la congestion routière et des pressions sur l'aménagement du territoire. Deuxièmement, de nombreuses autres collectivités de la zone ont besoin de profiter de la croissance pour atteindre leur potentiel économique.

Pour trouver des solutions, le Comité s'est intéressé aux moyens à utiliser pour mettre en place les conditions propices au plein épanouissement de toutes les municipalités de l'Est de l'Ontario. Il s'agit donc de créer des débouchés économiques et de favoriser la prospérité tout en protégeant l'environnement sain et la qualité de vie dont bénéficient actuellement les habitants de la région.

Il est devenu évident, au cours des discussions du Comité, que toute méthode équilibrée pour gérer la croissance devait obligatoirement tenir compte de l'environnement naturel, et les recommandations du Comité ont été élaborées dans cet esprit. Le Comité reconnaît la nécessité fondamentale de protéger et de promouvoir les nombreux attraits naturels et la biodiversité de l'Est de l'Ontario.

Le Comité s'est réuni tous les mois, dans diverses localités de l'ensemble de la zone, et il a recueilli l'opinion de ministères provinciaux et fédéraux, de représentants municipaux, d'experts du secteur privé, d'organismes de recherche et de particuliers. En collaboration avec le président du Comité, le Secrétariat des initiatives de croissance intelligente a coordonné les efforts du Comité pour recueillir des données et a pris des dispositions pour toutes les présentations. Des fonctionnaires provinciaux et fédéraux étaient là pour apporter leur aide et pour observer.

Principes directeurs de la croissance intelligente dans l'Est de l'Ontario

Pour contribuer à concrétiser cette vision, le Comité a élaboré un ensemble de principes directeurs de la croissance intelligente dans l'Est de l'Ontario qui orienteront ses recommandations. Ces principes décrivent de quelle manière la zone de l'Est peut profiter des avantages de la croissance, tout en protégeant sa qualité de vie élevée.

Choix quant aux modes de vie : La croissance de l'Est de l'Ontario aura lieu de manière à offrir des choix aux générations futures quant aux modes de vie, au travail et aux loisirs, dans des collectivités répondant à leurs besoins en matière de modes de vie et s'harmonisant au patrimoine culturel riche et varié. La croissance dans l'ensemble de la zone donnera accès à diverses possibilités de logement, d'emploi et de services à la personne.

Durabilité et équilibre : La croissance durable reposera sur des valeurs communautaires. Le Comité reconnaît la géographie, la culture, le patrimoine et la diversité propres à l'Est de l'Ontario, et ses membres en sont très fiers. La croissance future tiendra compte de la diversité des collectivités urbaines et rurales, tout en respectant les aspirations particulières des collectivités.

Collaboration et intégration : L'économie de l'Est de l'Ontario pourrait bénéficier d'une importante croissance en misant sur son leadership dans les domaines de la technologie, de la recherche-développement, des biosciences, des industries primaires et en matière d'innovation locale. Grâce à des réseaux renforcis dans des

Photo : Rick Chard

Photo : Rick Chard

secteurs tels que le développement économique et le tourisme, les gouvernements et les organismes du secteur privé collaboreront pour réunir les investissements et les entrepreneurs afin de promouvoir l'innovation et une économie diversifiée et dynamique.

Plan directeur pour l'environnement : L'environnement naturel demeurera un facteur contributif important pour l'économie et la qualité de vie dans l'Est de l'Ontario. Les atouts naturels et le patrimoine culturel de la région contribueront à façonner la croissance future des collectivités et de l'économie.

Planification globale et environnement : Il conviendrait de planifier les collectivités d'une manière qui tienne compte des grandes questions environnementales qui transcendent les limites municipales, par exemple les eaux souterraines et de surface, les terres agricoles et les autres caractéristiques environnementales importantes à l'échelle locale et provinciale. De même, on encourage toutes les municipalités de l'Est de l'Ontario à planifier la croissance d'une manière qui témoigne de leurs valeurs communautaires et de leurs tendances démographiques, pour que la croissance future puisse être absorbée de façon à favoriser l'utilisation la plus efficiente du territoire et de l'infrastructure.

Tourisme et environnement : Les atouts naturels variés de l'Est de l'Ontario offriront diverses possibilités culturelles et récréatives qui stimuleront le tourisme dans la région.

Infrastructure pour des collectivités saines et prospères : Le Comité reconnaît qu'il faut planifier l'infrastructure à long terme, en adoptant une vue d'ensemble. Il conviendrait de se fonder sur un processus incorporant les priorités locales, régionales, provinciales et fédérales.

La planification passera principalement par des décisions locales, mais elle intègrera les grandes priorités régionales visant à optimiser et à rehausser la durabilité à long terme de l'infrastructure et à favoriser l'état général de préparation économique. Les décisions favoriseront l'utilisation efficiente du territoire et de l'infrastructure et donneront accès à un niveau essentiel de services physiques et à la personne tels que :

- un approvisionnement en eau saine et fiable;
- des services de santé complets;
- un éventail de moyens de transport;
- une gestion des déchets durable sur le plan environnemental;
- une infrastructure de communications moderne (à large bande, par exemple), avec des niveaux de service appropriés dans chaque collectivité.

Économies urbaines vigoureuses : Ottawa, Kingston et les autres grands centres urbains de la région seront les éléments clés de la croissance globale et de la prospérité de la zone. Ils fourniront les ressources économiques et culturelles cruciales et tisseront des liens entre l'Est de l'Ontario et le monde entier.

Enrichissement des petites collectivités : Les petites villes et les collectivités rurales continueront à fournir des assises stables et diversifiées au mode de vie et à l'économie de l'Est de l'Ontario. Les secteurs industriels primaires, tels que l'agriculture, la foresterie et l'exploitation des agrégats, donneront une profondeur accrue à l'économie en misant sur ses forces et en multipliant les liens avec d'autres secteurs du marché. Le soutien accordé dans l'ensemble de la zone au maintien et à l'expansion des entreprises traditionnelles favorisera la vitalité et le dynamisme futurs de l'économie de l'Est de l'Ontario.

Zone de l'Est de l'Ontario – Croissance intelligente

La zone de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario

La zone de l'Est de l'Ontario s'étend du comté Prince Edward à l'ouest, au-delà de Bancroft jusqu'à Deep River au nord, et englobe Cornwall à l'est, jusqu'à la frontière du Québec. On y retrouve notamment les villes de Quinte West, Belleville, Kingston, Brockville, Ottawa, Cornwall et Pembroke. La région est reconnue pour sa qualité de vie élevée, ses collectivités dynamiques et les possibilités qu'elle offre de vivre en milieu rural ou urbain.

L'Est de l'Ontario jouit d'un accès facile aux principaux marchés de l'Ontario, du Québec et des États américains du Nord-Est et aux marchés internationaux. La région possède une économie solide reposant sur divers secteurs traditionnels – l'agriculture, la fabrication et le tourisme – et sur d'importantes grappes de haute technologie et de biotechnologie.

On y retrouve la capitale nationale de même que des universités et collèges de réputation internationale.

Zone de l'Est de l'Ontario – Croissance intelligente

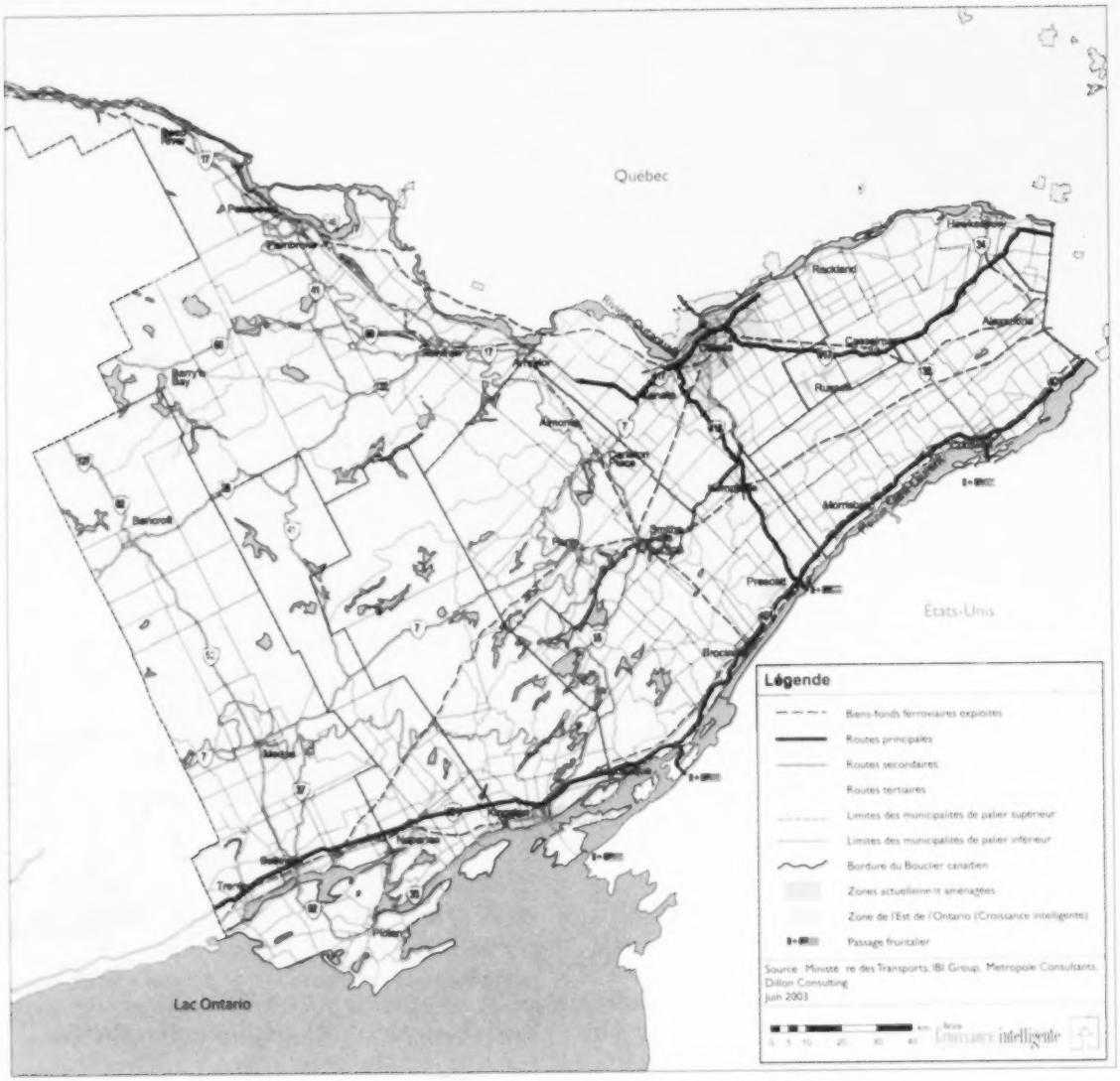

La zone de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario

La zone de l'Est de l'Ontario s'étend du comté Prince Edward à l'ouest, au-delà de Bancroft, jusqu'à Deep River, au nord, et englobe Cornwall à l'est, jusqu'à la frontière du Québec. On y retrouve notamment les villes de Quinte West, Belleville, Kingston, Brockville, Ottawa, Cornwall et Pembroke. La région est reconnue pour sa qualité de vie élevée, ses collectivités dynamiques et les possibilités qu'elle offre de vivre en milieu rural ou urbain.

L'Est de l'Ontario jouit d'un accès facile aux principaux marchés de l'Ontario, du Québec et des États américains du Nord-Est et aux marchés internationaux. La région possède une économie solide reposant sur divers secteurs traditionnels – l'agriculture, la fabrication et le tourisme – et sur d'importantes grappes de haute technologie et de biotechnologie.

On y retrouve la capitale nationale de même que des universités et collèges de réputation internationale.

La zone compte de nombreux atouts naturels – des voies navigables historiques comme le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais, ainsi que les Mille-Îles. La région Land O'Lakes, au nord de Kingston, est la région de chalets de l'Est de l'Ontario avec ses centaines de lacs, de rivières et de ruisseaux. En outre, 34 % du territoire de l'Est de l'Ontario est boisé. La zone offre de nombreuses attractions qui intéressent les touristes amateurs d'histoire, telles que la région de la capitale nationale, l'Old Fort Henry et de nombreux villages et villes témoins du passé.

Ces caractéristiques naturelles et ces attractions apportent une contribution importante à la qualité de vie et à l'économie, et le tourisme entraîne des retombées de l'ordre de 2,7 milliards de dollars chaque année. Les membres du Comité reconnaissent que l'environnement naturel représente une valeur inestimable qu'il faut protéger. Le Comité préconise une intendance environnementale accrue dans toute la région.

La population de l'Est de l'Ontario a augmenté régulièrement au cours des dix dernières années. En 2001, la région comptait 1,5 million d'habitants, soit 150 000 de plus en dix ans. Cette croissance démographique ne s'est pas répartie également entre les 90 municipalités de la zone. Ottawa et Kingston (ainsi que les municipalités avoisinantes) ont profité de la croissance démographique la plus forte. Dans bien d'autres petites localités et en milieu rural, la population n'a pas changé ou a diminué. On prévoit que la population de la zone augmentera de plus de 300 000 personnes d'ici 2035, et que plus de la moitié de cette croissance se produira à Ottawa.

Malgré l'accroissement prévu de la population, l'Est de l'Ontario manquera vraisemblablement de gens de métier dans un avenir rapproché. Par exemple, dans la construction, la demande de travailleurs qualifiés pourrait bientôt excéder l'offre, ce qui est en partie attribuable aux départs à la retraite. La région doit renouveler sa base d'emplois dans les métiers spécialisés et prendre des mesures pour favoriser la croissance dans les grappes industrielles émergentes.

L'Est de l'Ontario doit relever plusieurs autres défis économiques. La nouvelle économie joue un rôle de plus en plus important dans la zone. Alors que les centres urbains comme Kingston et Ottawa possèdent l'infrastructure de communications dont ils ont besoin pour demeurer concurrentiels, il en va autrement dans la plupart des petites localités et régions rurales, où l'on n'a pas accès à Internet haute vitesse ni aux autres technologies à large bande.

Une bonne infrastructure est importante au maintien d'une économie vigoureuse et de collectivités dynamiques et cela a soutenu le succès économique de l'Est de l'Ontario jusqu'à maintenant. Toutefois, en raison du coût élevé de la nouvelle infrastructure, il faudra accorder la priorité aux initiatives intéressantes au niveau régional qui pourront offrir des avantages à grande échelle.

Photo : Rick Chard

Le Comité veut obtenir votre point de vue

Les recommandations préliminaires du Comité de l'Est portent sur des mesures que la province et d'autres intervenants peuvent appliquer pour favoriser la croissance et la prospérité dans l'Est de l'Ontario. Les personnes qui souhaitent faire part de leurs commentaires à ce sujet sont priées de répondre aux questions suivantes. (Des renseignements sur la façon de présenter vos commentaires au Comité figurent à la page 20.)

- **Quels sont les aspects des recommandations préliminaires qui vous plaisent?**
- **Quelles sont les modifications que vous apporteriez?**
- **Quelle importance revêtent ces recommandations préliminaires pour l'avenir de l'Est de l'Ontario?**
- **Que doit-on faire pour mener à bien la mise en œuvre de ces recommandations préliminaires?**

Recommandations préliminaires du Comité

Quelle serait la recommandation la plus importante du Comité des initiatives de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario? Selon les membres du Comité, toutes les recommandations sont d'une importance égale. Elles sont plutôt conçues pour agir de concert afin de répondre aux besoins en matière de promotion et de gestion de la croissance future dans tout l'Est de l'Ontario. Afin d'assurer le succès, le Comité suggère la mise en place de certaines mesures pour que la croissance intelligente puisse continuer sur son élan :

- intégrer la responsabilisation à la stratégie de croissance par la mise sur pied d'un comité consultatif d'experts pour suivre l'application des recommandations du Comité et conseiller le gouvernement sur les questions liées à la croissance qui concernent l'Est de l'Ontario;
- harmoniser la collecte de données économiques vitales sur la zone (p. ex. statistiques sur la main-d'œuvre) qui seraient facilement disponibles pour analyse;
- améliorer la coordination entre tous les paliers gouvernementaux pour l'élaboration et la prestation de programmes et de politiques (p. ex. les initiatives visant à stimuler le tourisme et le développement économique) afin de mieux répondre aux besoins de l'Est de l'Ontario.

Photo : Rick Chard

Le Comité de l'Est a formulé 41 recommandations préliminaires, dont la plupart visent à améliorer la protection de l'environnement, à renouveler l'infrastructure de la région et à rehausser l'état de préparation économique. Les membres du Comité ont la certitude qu'ils ont jeté les bases d'une solide stratégie de croissance intelligente et d'un avenir prospère pour l'Est de l'Ontario.

Cadre de discussion

Le Comité a initialement établi un énoncé de vision et un ensemble de principes pour orienter ses recommandations. Le Comité a ensuite concentré sa discussion sur trois principaux sujets : l'économie de la zone, l'environnement et la qualité de vie. Tout au cours de leurs délibérations, les membres du Comité ont défini un certain nombre de catégories afin de fournir un cadre de référence pour l'élaboration de mesures et de recommandations concrètes qui permettront de concrétiser son énoncé de vision. On traite de ces catégories de façon particulière ci-dessous, mais elles sont interreliées. En outre, les catégories appuient la tâche du Comité qui consiste à examiner le degré de préparation économique de la région pour la croissance future ainsi que sa capacité de maintenir une qualité de vie élevée. Voici les trois catégories :

1. **Promotion de la qualité de vie et des atouts uniques de nos collectivités**

2. **Accroissement de l'intendance environnementale**

3. **Création de débouchés économiques et de la prospérité.**

1. Promotion de la qualité de vie et des atouts uniques de nos collectivités

La première recommandation préliminaire du Comité porte sur la qualité de vie élevée dans la région. Quelle que soit leur taille, les collectivités de l'Est de l'Ontario comptent parmi les lieux les plus intéressants du Canada du point de vue de l'histoire, et l'environnement naturel de la région est superbe. Dans ses conseils, le Comité souligne la valeur de ces atouts et le rôle vital qu'ils ont joué dans le développement de la région.

Le Comité est fermement convaincu que les décisionnaires doivent gérer la croissance de façon à protéger l'environnement naturel, à assurer la santé et la sécurité du public par l'accès à des services de base (tels une eau propre, des choix en matière de transport, des services de santé et des télécommunications) et à apporter des avantages économiques accrus pour l'ensemble de la zone. Le Comité place la priorité sur le maintien des éléments appréciés des modes de vie dans l'Est de l'Ontario, par exemple les activités culturelles et récréatives.

Le Comité croit également que les investissements dans l'infrastructure à Ottawa et à Kingston peuvent offrir des avantages importants pour l'économie et la prestation des services régionaux dans l'Est de l'Ontario. De tels investissements ne doivent toutefois pas remplacer les occasions d'investir dans l'infrastructure ou de répondre aux besoins réels dans le reste de l'Est de l'Ontario.

Photo : Rick Chard

Recommandations préliminaires

1.1 Ressources gouvernementales et communautaires

a) Que la province veille à ce que tous les résidents de l'Est de l'Ontario aient un accès raisonnable et opportun à des services de santé de haute qualité. Le Comité appuie des mesures telles que les suivantes :

- des centres de santé communautaires et la prestation intégrée des services de santé;
- un recours accru aux infirmières et infirmiers praticiens, aux médecins visiteurs et aux soins à domicile;
- Télésanté Ontario;
- des initiatives provinciales pour augmenter le nombre d'admissions aux facultés de médecine et faciliter le processus de reconnaissance professionnelle des médecins et autres professionnels de la santé formés à l'étranger.

b) Que les gouvernements provincial et fédéral collaborent à la prestation de meilleurs services de soutien aux municipalités pour leur permettre de mieux attirer et d'obtenir les compétences des néo-Canadiens, ce qui serait un moyen de promouvoir l'Est de l'Ontario à titre de destination.

c) Que la province examine de nouveau de quelle façon les terres publiques sont imposées, qu'elles soient de propriété fédérale ou provinciale, pour que les municipalités ne subissent aucun préjudice.

d) Que la province explore les possibilités de partenariats avec le gouvernement fédéral, les municipalités et le secteur privé pour offrir un modèle de financement uniforme et durable, qui irait au-delà du régime d'impôts fonciers, afin d'appuyer l'organisation de l'infrastructure municipale.

e) Que la province envisage la création d'un organisme de composition semblable au Comité des initiatives de croissance intelligente pour surveiller la mise en œuvre des recommandations et continuer à conseiller la province sur les questions de croissance touchant l'Est de l'Ontario.

1.2 Investissements dans l'infrastructure

a) Que la province encourage les investissements dans l'infrastructure et offre des incitatifs aux usagers pour encourager la disponibilité, le nombre d'usagers et l'abordabilité des divers moyens de transport en commun dans et entre les collectivités de toutes tailles.

Voici des exemples des investissements possibles :

- investir dans le O-Train d'Ottawa;
- intégrer les tarifs entre les réseaux intraurbains (systèmes transparents à tarif unique);
- encourager les fournisseurs du secteur privé à établir des liaisons intermunicipales complémentaires;
- réaliser une étude sur un périphérique (voie de contournement) à Ottawa, qui se relierait à d'autres alignements des ponts sur la rivière des Outaouais;
- offrir des incitatifs fiscaux pour des laissez-passer dans les transports en commun;
- accroître les investissements dans les stationnements à proximité de stations de transport en commun;
- mettre en œuvre ou appuyer des pratiques d'aménagement du territoire favorables aux transports en commun dans les plans des municipalités de palier supérieur et des localités;
- mettre en commun les achats pour l'infrastructure de transport en commun, par exemple les autobus, ce qui bénéficierait aux petits et aux grands réseaux de transport en commun.

Photo : Rick Chard

Photo : Rick Chard

b) Que tous les paliers gouvernementaux collaborent pour établir des corridors de transports multimodaux, particulièrement dans les corridors routiers existants. Les transports multimodaux devraient être intégrés à la construction des routes futures et à d'autres endroits appropriés.

c) Que la province apporte sa collaboration et son appui aux administrations municipales, au gouvernement fédéral et aux représentants du gouvernement fédéral américain et des États américains afin d'améliorer l'efficacité du transport des marchandises aux postes frontaliers internationaux de Ogdensburg, d'Ivy Lea et de Cornwall.

d) Que tous les paliers gouvernementaux et autres intéressés explorent des options (p. ex. des incitatifs fiscaux pour encourager d'autres moyens de transporter les marchandises) afin de freiner la croissance du trafic de camions et de réduire la nécessité de procéder à des investissements massifs dans l'expansion du réseau routier.

2. Accroissement de l'intendance environnementale

Il est reconnu que l'environnement naturel apporte une contribution importante à la qualité de vie et à l'essor économique de l'Est de l'Ontario. Le Comité s'enorgueillit des atouts naturels de la zone, tels qu'une eau potable saine, des terres agricoles productives et des caractéristiques exceptionnelles du patrimoine naturel. L'exploitation de ces ressources vitales dans le respect de l'environnement ouvrira de nombreuses possibilités de croissance économique future dans des domaines comme la biotechnologie et le tourisme international. Le Comité est fermement convaincu que l'intendance environnementale devrait être une responsabilité partagée entre les gouvernements, l'industrie et le public. Le Comité considère aussi que l'environnement constitue un élément vital de la collectivité et de l'économie.

Recommandations préliminaires

2.1 Politique environnementale et information

a) Que la province fournisse les politiques nécessaires, la gestion de l'information et le soutien technologique aux municipalités pour que celles-ci puissent intégrer les atouts naturels de la zone aux décisions touchant la gestion de la croissance locale. Il s'agit notamment de soutien sous forme de données et de cartes afin de mieux protéger les terres agricoles, les forêts, les sources d'eau, les agrégats minéraux, les terres humides et les autres éléments du patrimoine naturel de l'Est de l'Ontario.

b) Que la politique provinciale reflète la nécessité, pour le gouvernement provincial, les administrations municipales et les autres partenaires, de gérer l'environnement en fonction des bassins versants, surtout en ce qui a trait à la conservation et à la protection des ressources en eau.

c) Que la province, les administrations locales et les autres partenaires veillent à ce que des politiques complémentaires et cohérentes soient mises en place et appliquées entre les compétences afin de protéger les bassins versants et les zones importantes pour l'environnement contre l'empiètement de la promotion immobilière. Le Comité demande que la province examine de nouveau son énoncé de politiques pour s'assurer qu'il donne une orientation claire aux municipalités.

2.2 Énergie

a) Que tous les paliers gouvernementaux préconisent la production et l'utilisation de carburants de substitution moins polluants, notamment l'éthanol, le gaz naturel et le biodiesel afin de réduire les effets nuisibles sur l'environnement naturel. Les efforts pourraient comprendre :

– des remises pour véhicules hybrides;

– des incitatifs fiscaux aux industries pour la conception et la production de carburants moins polluants;

– l'utilisation de carburants de substitution.

Photo : Rick Chard

Éléments du patrimoine naturel

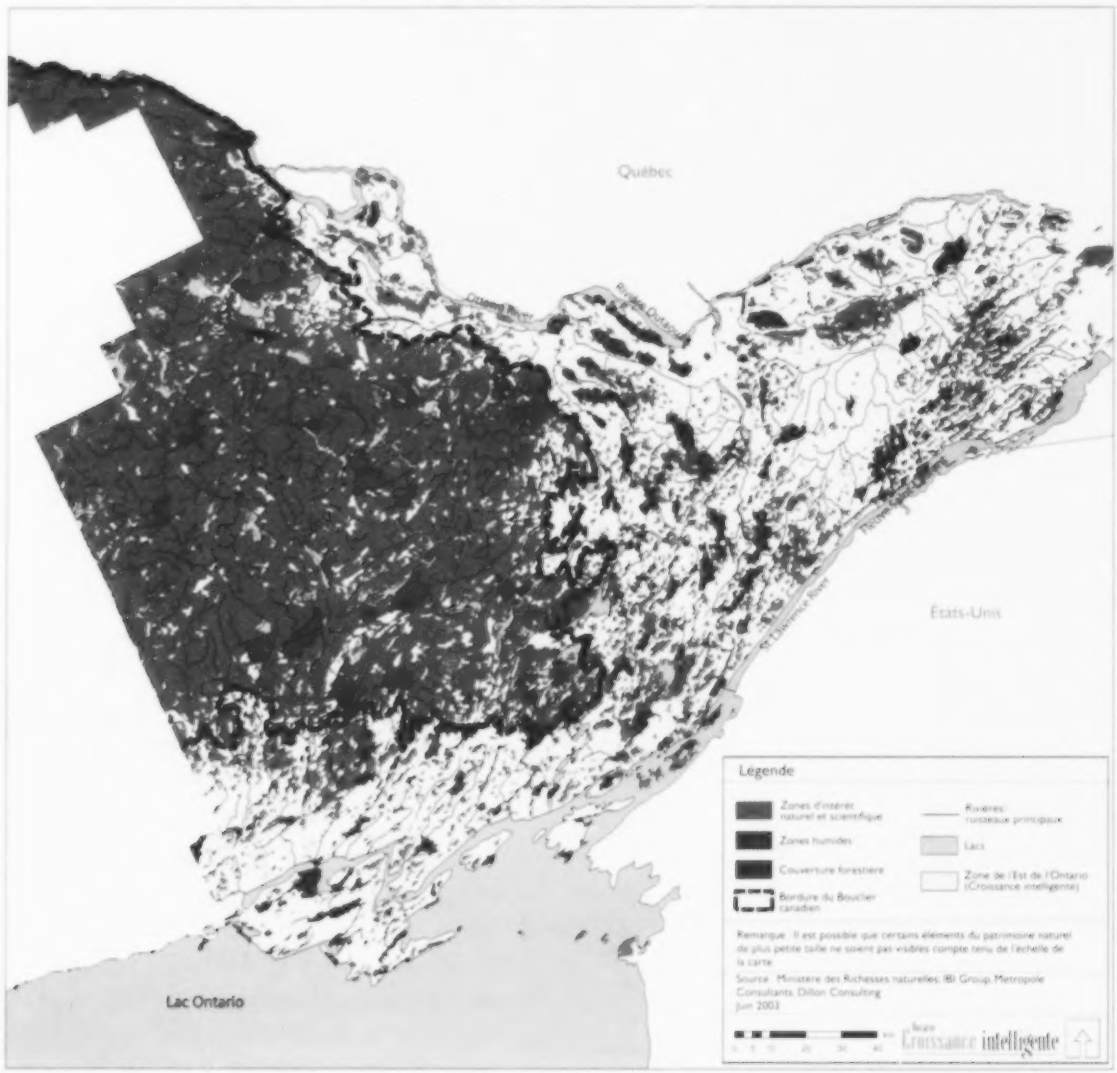

b) Que tous les paliers gouvernementaux fassent de l'utilisation efficiente de l'énergie une priorité en faisant la promotion de la production d'énergie de remplacement, par exemple l'énergie éolienne. Les efforts pourraient notamment utiliser les moyens suivants :

- veiller à ce que la réglementation favorise la production d'électricité à partir de sources variées;
- donner de l'ampleur au programme Energy Star;
- explorer les possibilités de production combinée.

2.3 Gestion des déchets

a) Que la province, en partenariat avec Réacheminement des déchets Ontario (RDO) et le secteur privé, continue de prioriser ses efforts afin de maximiser les autres moyens de réacheminer les déchets et continue d'explorer les autres moyens rentables d'éliminer les déchets ainsi que les autres technologies nouvelles qui ne font pas appel aux décharges municipales. Voici des exemples :

- frais d'utilisation;
- règlements sur l'emballage;

– programmes de recyclage comme le programme de recyclage des pneus de l'Alberta.

b) Que toutes les municipalités soient obligées de mettre sur pied des programmes de recyclage des déchets.

c) Que le Comité appuie le mandat de l'organisme Réacheminement des déchets Ontario afin d'élaborer, de financer et de mettre en œuvre des programmes de réacheminement des déchets. Le Comité recommande en outre que RDO veille à ce que toutes les municipalités ontariennes disposent des moyens pour mettre en œuvre des programmes de recyclage et que ces programmes fassent partie d'une stratégie d'envergure provinciale plus étendue ayant des objectifs précis de réduction des déchets.

2.4 Infrastructure

a) Que les trois paliers de gouvernement partagent les coûts de la modernisation des installations de traitement primaire des eaux usées existantes dans les collectivités de Brockville, Prescott, Iroquois, Morrisburg, Cornwall et Renfrew, pour en faire des installations de traitement secondaire ou tertiaire. Cette initiative prioritaire protégerait mieux l'environnement et maintiendrait l'état de préparation économique pour ces collectivités.

2.5 Gestion environnementale

a) Que la province applique aussi rapidement que possible les recommandations et orientations fournies par le Comité consultatif de l'élaboration du cadre de protection des sources d'eau à l'échelle des bassins versants décrites dans son rapport *Protéger l'eau potable de l'Ontario : Pour une protection planifiée à l'échelle du bassin versant*. Le Comité reconnaît, en particulier, la nécessité d'aller de l'avant avec les recommandations du comité consultatif selon lesquelles il faut mener une vaste consultation publique portant sur ses recommandations, procéder à une évaluation des menaces dans l'optique de l'Ontario, ainsi que la nécessité de revoir les lois existantes.

b) Que la province collabore avec les municipalités et le gouvernement fédéral pour établir un processus d'approbation environnementale plus rationalisé. Les options comprennent les suivantes :

– fusionner les processus d'approbation environnementale fédéraux et provinciaux;

– utiliser davantage les examens par les pairs;

– créer un organisme d'approbation à guichet unique.

Un processus rationalisé favoriserait l'état de préparation économique sans nuire à l'environnement.

c) Que la province, les municipalités et les organismes locaux collaborent pour examiner les programmes actuels d'intendance des terres pour s'assurer que les initiatives futures sont mieux coordonnées et contribuent aux besoins prioritaires généraux des bassins versants particuliers.

d) Que la province examine les coûts associés à la prestation des programmes environnementaux locaux et envisage d'offrir de nouvelles options de financement. Ces options de financement contribueraient à assurer que les collectivités ayant des assiettes foncières moindres puissent continuer à fournir une gestion efficace des bassins versants.

Avec la permission du ministère des Affaires municipales et du Logement

2.6 Lieux contaminés

a) Que la province continue à collaborer avec les municipalités et l'industrie afin d'explorer les possibilités de promouvoir le repérage et l'assainissement des lieux contaminés. Le Comité recommande des mesures telles que les suivantes :

- davantage de matériel éducatif et de promotion afin de mieux sensibiliser le public et l'industrie;
- des options législatives afin de continuer à rationaliser l'assainissement des lieux;
- d'autres incitatifs financiers.

3. Création de débouchés économiques et de la prospérité

La vigueur de l'économie de l'Est de l'Ontario repose sur sa capacité de se diversifier et d'innover. L'esprit d'entreprise que l'on constate dans la région et sa main-d'œuvre talentueuse jouent un rôle clé pour la création de débouchés. Ces atouts renforceront la capacité de la zone de favoriser la croissance soutenue de ses collectivités et de rehausser sa contribution à l'économie de l'ensemble de l'Ontario.

Le Comité reconnaît l'importance de renforcer les liens entre les collectivités de la zone et l'économie mondiale. Des liens améliorés sont essentiels pour la prospérité future de l'Est de l'Ontario. Le Comité croit qu'il s'agit d'une priorité pour assurer que l'infrastructure économique nécessaire (c.-à-d. les capitaux, la technologie et la mobilité) sont disponibles dans toute la zone afin de tisser les liens nécessaires entre les marchés locaux et internationaux.

Des initiatives comme l'approche axée sur des grappes de développement économique de la Ville d'Ottawa permettent de repérer et de favoriser les grappes émergeantes (p. ex. les biosciences) et de fournir du soutien continu aux grappes existantes.

Le Comité reconnaît également que les investissements dans l'infrastructure à Ottawa et à Kingston peuvent offrir des avantages importants pour l'économie et la prestation des services régionaux dans l'Est de l'Ontario. Le Comité est fermement convaincu que de tels investissements ne doivent pas remplacer les occasions d'investir dans l'infrastructure pour répondre aux besoins réels dans le reste de l'Est de l'Ontario.

De même, pour réussir et prospérer dans l'économie mondiale, l'Est de l'Ontario a besoin d'une main-d'œuvre formée et hautement compétente. Le Comité de l'Est estime que les industries de la haute technologie et de la biotechnologie ne doivent pas être l'unique orientation des programmes de formation et des établissements d'enseignement

de la zone. La région doit aussi renforcir sa base d'emplois dans le secteur des métiers spécialisés, car selon les prévisions, la région risque de manquer de main-d'œuvre spécialisée dans l'avenir.

Recommandations préliminaires

3.1 Infrastructure économique

a) Que la province intensifie ses efforts de promotion des métiers spécialisés et des programmes d'apprentissage. Le Comité recommande des possibilités telles que les suivantes :

- offrir de nouveau des programmes institutionnels dans les écoles secondaires et les collèges régionaux;
- accroître l'accès au financement des outils et du matériel d'apprentissage des métiers spécialisés;
- offrir des incitatifs fiscaux aux employeurs pour encourager l'achat d'outils et de matériel d'apprentissage afin d'appuyer le développement des métiers spécialisés.

b) Que la province encourage les établissements postsecondaires à élaborer des programmes visant les industries du savoir, l'administration des affaires et les industries de biotechnologie d'envergure.

c) Que la province mène des discussions avec le gouvernement fédéral et les municipalités pour élaborer des programmes mieux coordonnés de formation de la main-d'œuvre, d'apprentissage et de reconnaissance professionnelle des travailleurs formés à l'étranger, ce qui fournirait un lien plus étroit entre les employeurs et les programmes offerts par la province et les commissions de formation locales. De telles discussions devraient inclure la conclusion d'une entente sur le développement du marché du travail entre la province et le gouvernement fédéral.

d) Que la province rende disponible l'infrastructure de communication haute vitesse (massive et douce) à tous les secteurs de toutes les collectivités pour favoriser la qualité de vie, le développement économique et la durabilité, en tant que moyens de renforcer la compétitivité de l'Est de l'Ontario.

3.2 Développement économique régional

a) Que la province fournisse un mécanisme que les gouvernements et les organismes chargés de la collecte de données et de renseignements pourront utiliser pour coordonner leurs processus afin d'assurer que les renseignements peuvent être organisés selon une méthode faisant appel à une définition normalisée de ce qu'est l'Est de l'Ontario. À l'heure actuelle, les renseignements chevauchent les limites de la zone, ce qui fait que leur analyse utile devient difficile voire impossible.

b) Que la province coordonne mieux ses initiatives de développement économique entre les ministères de façon à mieux adapter ses politiques et programmes pour satisfaire les besoins régionaux précis de l'Est de l'Ontario. Cette coordination devrait également promouvoir une croissance équilibrée ainsi que des liens renforcés entre les économies urbaines et rurales.

c) Que la province reconnaisse l'Est de l'Ontario comme une unité économique par l'entremise d'un organisme ombrelle afin d'améliorer l'image de marque et le marketing de l'Est de l'Ontario. Cela pourrait comprendre l'intensification des liens entre les organisations et l'expansion des mandats des organisations telles que l'Ontario East Economic Development Commission et le Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa. Un tel arrangement pourrait fournir une vaste gamme de services conçus pour répondre aux besoins précis de la zone.

d) Qu'un nouvel organisme ombrelle de développement économique entreprenne, en tant que l'une de ses premières priorités, l'élaboration d'une stratégie de développement économique pour l'ensemble de la zone. Une telle stratégie rechercherait des moyens de miser sur les forces économiques actuelles de la zone, telles que l'industrie de haute technologie, la production agricole et la fabrication.

e) Que la province collabore avec le nouvel organisme ombrelle de développement économique pour contribuer à l'établissement et à la promotion de grappes d'entreprises régionales misant sur les avantages concurrentiels existants de la zone dans des domaines comme la technologie des communications, les sciences de la vie (c.-à-d. la biotechnologie), l'agriculture et la photonique. Une telle initiative comporterait aussi une campagne de sensibilisation à but éducatif et encouragerait une participation accrue de la collectivité en général.

f) Que la province collabore avec le nouvel organisme ombrelle de développement économique pour établir, comme première tâche prioritaire, le profil économique de l'ensemble des collectivités, secteurs de marchés et éléments économiques de l'Est de l'Ontario. Ce profil serait fondé sur la normalisation des données et des renseignements sur les indicateurs économiques, sur les tendances et sur les renseignements de base les plus susceptibles d'être utiles pour l'élaboration d'une stratégie économique pour l'Est de l'Ontario, et aiderait la province à concevoir des programmes et des politiques économiques.

3.3 Perspective régionale – tourisme

a) Que la province, par l'entremise du ministère du Tourisme et des Loisirs, appuie la mise sur pied d'un organisme ombrelle de promotion touristique de l'Est de l'Ontario qui coordonnera mieux la distribution du financement provincial. Cela permettra la mise en commun des ressources locales afin de mieux promouvoir l'Est de l'Ontario dans son ensemble, au profit des gros et des petits exploitants. Que ce nouvel organisme ombrelle collabore avec les municipalités locales pour explorer les possibilités d'améliorer et de promouvoir les sentiers et corridors reliant les riches caractéristiques environnementales de l'Est de l'Ontario.

b) Que la province, par l'entremise du ministère du Tourisme et des Loisirs, collabore avec le nouvel organisme ombrelle de promotion touristique afin d'élaborer un plan d'activités et de marketing qui tiendra compte des besoins des gros et des petits exploitants et fournira une stratégie pour promouvoir l'ensemble de l'Est de l'Ontario comme destination touristique.

c) Que la province appuie l'expansion du bilinguisme dans l'industrie touristique, possiblement par l'entremise des collèges communautaires offrant des programmes dans le domaine des services. Cela règlerait les lacunes actuelles en ce qui a trait à la main-d'œuvre bilingue dans le secteur du tourisme.

d) Que la province ouvre les centres d'information touristiques de l'Ontario toute l'année.

3.4 Développement des atouts économiques

a) Que la province contribue aux structures locales de mise en commun du capital de risque pour le développement économique communautaire afin de stimuler les investissements locaux dans de nouvelles entreprises ainsi que l'innovation par l'entremise de partenariats entre le secteur public et le secteur privé. Les options de financement comprennent les suivantes : des prêts à faible taux d'intérêt; le modèle utilisé par Community Ventures Capital Fund Inc. dans Stormont, Dundas et Glengarry; la promotion et la mise sur pied de fonds d'investissements providentiels et de capital de risque.

b) Que la province étudie le contexte concurrentiel dans lequel évolue actuellement l'industrie agricole de l'Est de l'Ontario, en comparaison avec la situation que vivent les exploitants agricoles des compétences avoisinantes, y compris le Québec. La province devrait prendre l'initiative d'offrir des options visant à égaliser les règles du jeu sur le plan économique pour les agriculteurs de l'Est de l'Ontario.

c) Que la province envisage la création d'un centre d'excellence en biotechnologie dans l'Est de l'Ontario, en misant sur les centres d'enseignement postsecondaire de classe mondiale de la zone, compte tenu que la zone s'oriente actuellement vers la biotechnologie.

d) Que la province élabore les futurs programmes de financement de développement communautaire en milieu rural d'une manière qui corresponde plus étroitement aux besoins et capacités des petites collectivités rurales. Cela pourrait comprendre les mesures suivantes :

- des processus de demande plus rationalisés;
- la reconnaissance des contributions en nature;
- une plus grande souplesse des options de paiement, etc.

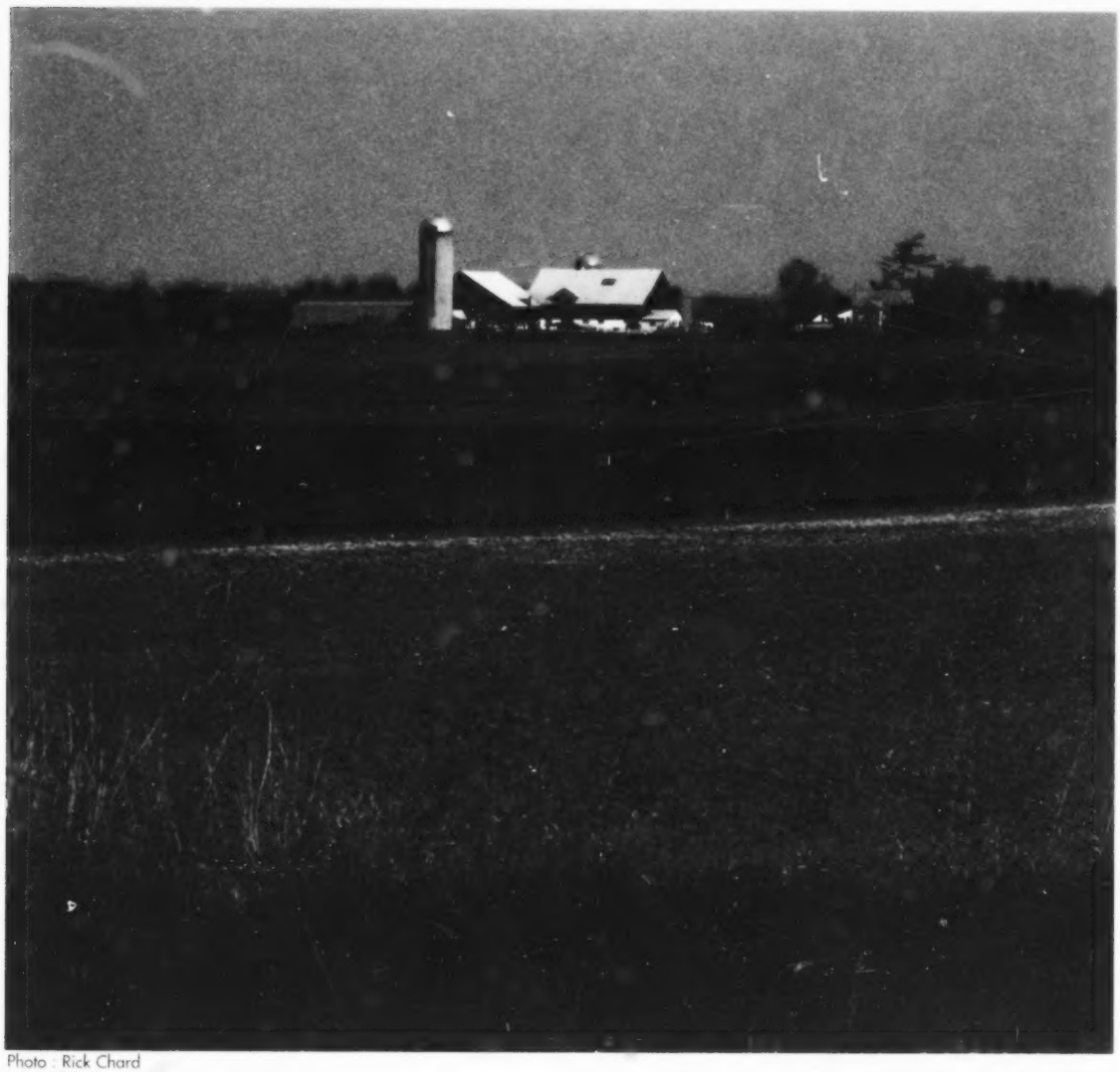

Photo : Rick Chard

Pour en apprendre davantage et exprimer votre point de vue

Le Comité de l'Est rencontre directement un éventail d'intervenants afin de discuter des recommandations préliminaires décrites dans le présent document et tient des consultations à l'intention du grand public. Le public est invité à ces séances de consultation pour obtenir de plus amples renseignements et discuter avec les membres du Comité. Pour nous faire part de vos commentaires ou si vous souhaitez nous adresser des questions au sujet de nos recommandations, nous vous prions de nous les faire parvenir par écrit, par le biais du site Web sur la Croissance intelligente ou par la poste. (Veuillez utiliser la formule de commentaires disponible sur le site Web.)

Voici comment nous joindre :

Comité des initiatives de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario
a/s du Secrétariat des initiatives de croissance intelligente
Ministère des Affaires municipales et du Logement
777, rue Bay, 16e étage
Toronto (Ontario) M5G 2E5

Téléphone (sans frais) : 1 866 479-9781
Télécopieur : 416 585-7639

Courriel : smartgrowth@mah.gov.on.ca
Site Web : www.smartgrowth.gov.on.ca

Date limite de présentation des commentaires :
lundi 14 juillet 2003.

Le Comité des initiatives de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario recueille ces renseignements afin d'élaborer les recommandations qu'il soumettra au gouvernement de l'Ontario au sujet d'une stratégie de croissance à long terme pour l'Est de l'Ontario. Tous les renseignements personnels que vous fournissez sont recueillis conformément au paragraphe 38 (2) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Le Comité pourra utiliser ces renseignements pour communiquer avec vous au sujet de vos commentaires.

Photo : Rick Chard

Liste des municipalités de la zone de croissance intelligente de l'Est de l'Ontario

Total : 90

Addington Highlands. Canton
Admaston/Bromley. Canton
Alfred et Plantagenet. Canton
Arnprior. Ville
Athens. Canton
Augusta. Canton
Bancroft. Ville
Bathurst, Burgess, Sherbrooke. Ville
Beckwith. Canton
Belleville. Ville
Bonnechere Valley. Canton
Brockville. Ville
Brudenell, Lyndoch et Raglan. Canton
Carleton Place. Ville
Carlow/Mayo. Canton
Casselman. Village
Central Frontenac. Canton
Centre Hastings. Municipalité
Champlain. Canton
Clarence-Rockland. Ville
Cornwall. Ville
Deep River. Ville
Deseronto. Ville
Drummond-North Elmsley. Canton
East Hawkesbury. Canton
Edwardsburgh/Cardinal. Canton
Elizabethtown-Kitley. Canton
Faraday. Canton
Front of Yonge. Canton
Frontenac. Comté
Frontenac Islands. Canton
Gananoque. Ville autonome
Greater Madawaska. Canton
Greater Napanee. Ville
Hastings. Comté
Hastings Highlands. Municipalité
Hawkesbury. Ville
Head, Clara et Maria. Canton
Horton. Canton
Killaloe, Hagarty et Richards. Canton
Kingston. Ville
Lanark. Comté
Lanark Highlands. Canton
Laurentian Hills. Ville
Laurentian Valley. Canton
Leeds et Grenville. Comté unis
Leeds et Mille-Îles. Canton
Lennox et Addington. Comté
Limerick. Canton
Loyalist. Canton
Madawaska Valley. Canton
Madoc. Canton
Marmora et Lake. Municipalité
McNab-Braeside. Canton
Merrickville-Wolford. Village
Mississippi Mills. Ville
Montague. Canton
North Algona-Wilberforce. Canton
North Dundas. Canton
North Frontenac. Canton
North Glengarry. Canton
North Grenville. Canton
North Stormont. Canton
Ottawa. Ville
Pembroke. Ville
Perth. Ville
Petawawa. Ville
Prescott. Ville séparée
Prescott et Russell. Comtés unis
Prince Edward. Comté
Quinte West. Ville
Renfrew. Comté
Renfrew. Ville
Rideau Lakes. Canton
Russell. Canton
Smiths Falls. Ville séparée
South Frontenac. Canton
Stirling-Rawdon. Canton
Stone Mills. Canton
Stormont, Dundas et Glengarry. Comtés unis
South Dundas. Canton
South Glengarry. Canton
South Stormont. Canton
The Nation. Municipalité
Tudor et Cashel. Canton
Tweed. Municipalité
Tyendinaga. Canton
Westport. Village
Whitewater Region. Canton
Wollaston. Canton

NOTES

ISBN 0-7794-4871-5
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2003
Available in English
Shape the Future